



Mametz

2012

*« Paix et tranquillité
Voilà le bonheur. »*

(Proverbe chinois)

Mametziennes, Mametziens,

Comme à mon habitude, je ne traiterai pas dans ce traditionnel « *mot du maire* » de réflexions philosophiques ou d'une thèse sur le monde qui nous entoure mais tout simplement d'informations destinées à renseigner tous les Mametziens sur ce qui s'est fait et se fera dans leur village : « *pas de blabla, des résultats* » et à mes yeux il est important que chaque Mametzien soit au fait de tout ce qui se réalise et se réalisera dans la commune.

2011 aura été très riche en actualités dans des domaines qui nous touchent déjà ou qui nous toucheront à court ou à moyen terme. Tout d'abord l'Europe qui est fortement secouée et nous en subissons déjà les premières conséquences dans de nombreux domaines. Au niveau communal, le sujet brûlant a été la directive préfectorale demandant aux 5 intercommunalités du Pays de Saint-Omer de se regrouper. Cet avis de tempête semble un peu s'éloigner après le rejet unanime de toutes les communautés de communes mais il ne fait aucun doute que nous finirons par être un jour « absorbés ». On ne veut plus discuter avec les « petits ». Pour sa part, le Conseil Municipal a rejeté en bloc cette directive préfectorale qui scelle, à ses yeux, toute démocratie participative avec un seul représentant de la commune, en l'occurrence le maire, siégeant parmi 150 membres. Comment pourra-t-il faire entendre sa voix ? Comment pourra-t-il engager un débat quand on sait que ces grands-messes ne fonctionnent qu'à partir de multiples commissions et avec des rouages que nos éventuelles revendications ne risquent pas de gripper ? A l'inverse, notre Communauté de Communes est une assemblée à taille humaine où nos cinq représentants peuvent s'exprimer en toute liberté et sont certains d'être écoutés.

Malgré tout ce remue-ménage, Mametz continue à se développer, mais c'est un combat quotidien. Le meilleur exemple est celui de la boulangerie qui est le résultat d'une bataille de six années et je tiens à remercier tous les Mametziens pour avoir réservé à cet artisan un accueil à la hauteur de mes espérances. Je remercie à nouveau la Communauté de Communes de la Morinie qui a monté ce dossier permettant ainsi à un jeune boulanger de bénéficier d'aides pour s'installer en milieu rural. Merci aussi à Monsieur .Duvivier pour avoir assuré les services d'une boulangerie traditionnelle avec l'implantation d'un dépôt.

En 2011, le Conseil Municipal a souhaité donner une seconde jeunesse à deux bâtiments communaux. Tout d'abord celui situé au 76 de la rue principale qui a abrité successivement le logement de fonction de l'instituteur, le cabinet du médecin, la pharmacie. Aujourd'hui le rez-de-chaussée abrite une classe numérique pour nos jeunes écoliers ainsi qu'un bureau multifonction destiné aux enseignants. Pour ce qui est de l'étage, nos employés communaux sont en train de le rénover pour qu'il puisse accueillir le club de couture « Un plus pour Mametz » qui va devoir quitter les locaux qu'il occupe actuellement pour laisser place à la nouvelle mairie. Le second bâtiment qui a été rénové est l'ancien local des Sapeurs Pompiers. Nos services techniques l'ont totalement réhabilité et la partie avant sert désormais à l'association des parents d'élèves pour leurs animations mais également pour toutes les réunions associatives. Pour ce qui est de l'arrière de ce bâtiment, les membres de la société des carabiniers de Mametz ont réalisé l'ensemble des travaux permettant à cette association de bénéficier d'un pas de tir et d'un club-house (en langage courant : « buvette ») très agréable. Pour continuer le chapitre des travaux de réhabilitation, nous avons pensé à ces jeunes Mametziens qui ont donné leur vie pour défendre la patrie lors des deux dernières guerres et des travaux de rénovation ont été entrepris sur les monuments aux morts de Crecques et de Mametz, celui de Marthes devant en 2012 bénéficier des mêmes aménagements.

Concernant notre nouvelle station d'épuration, nous pensions pouvoir la démarrer fin 2011 mais elle ne sera opérationnelle que courant janvier 2012. Il s'agit d'un investissement énorme (plus de deux millions d'euros) et le choix qui a été fait par le Syndicat des Eaux de confier la gestion à Noréade permettra de maintenir le prix de revient du mètre cube d'eau dans des limites raisonnables, chose qui nous aurait été impossible de garantir avec de tels emprunts à rembourser. N'oublions pas également que ce syndicat (*car c'est un syndicat comme le nôtre*) aura pour mission de trouver une nouvelle ressource en eau potable et prendre à sa charge tous les investissements que cela va engendrer. Bien que l'activité « eau-assainissement » ne sera bientôt plus de notre ressort, il nous reste encore beaucoup de projets à concrétiser comme principalement :

- la construction de la nouvelle mairie
- la première tranche de travaux pour la remise en état de nos trois églises
- la borduration de la rue de la Plaine (dossier en attente d'accord du Conseil Général)
- la remise en état d'une partie du chemin des ruelles
- l'élargissement du chemin des charbonniers
- l'agrandissement de la salle paroissiale (toilettes et local de stockage du matériel)
- la pose d'une citerne rue Choquart pour la défense incendie
- la réalisation d'accotements gravillonnés Grand'rue à l'entrée de Mametz (côté Aire sur la Lys) en attendant que le Conseil Général entreprenne des travaux de mise hors-gel de cette départementale qui permettraient de poser en même temps une borduration et un revêtement bitumé.

Cette liste n'est pas exhaustive et nous sommes perpétuellement en quête de subventions pour financer en partie ces travaux. C'est une charge de travail assez lourde mais il serait dommage de laisser passer le moindre financement.

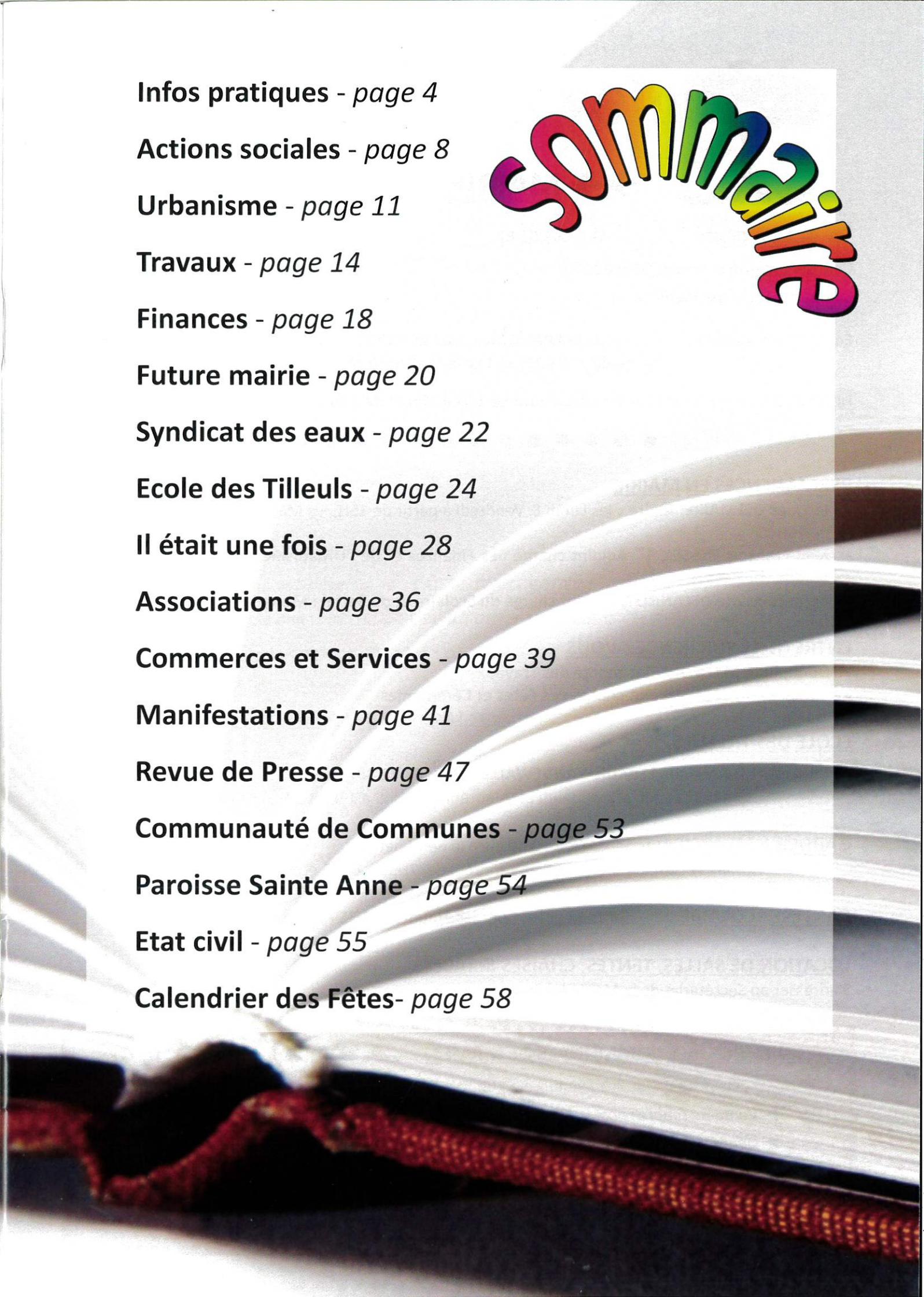
Mametz prend de l'importance et l'on entend nombre de personnes étrangères au village dire ces mots qui font plaisir « *ça bouge à Mametz !* ». Et pour que « *ça bouge à Mametz* », c'est pouvoir disposer d'une équipe soudée qu'ils soient élus ou employés communaux. Notre devoir et notre mission première sont de répondre aux attentes de nos concitoyens quand ces demandes sont justifiées et si elles sont réalisables avec les moyens dont nous disposons.

Voilà, j'en termine en remerciant l'ensemble des personnes, élus, présidents d'associations, tous les bénévoles, le comité des fêtes, le centre communal d'action social, les enseignants, les employés de la commune et du syndicat des eaux pour leur implication dans la bonne marche de notre beau village. Je remercie également tous les Mametziens qui font que ce village respire la convivialité et le bien-vivre. Ayons toujours cet esprit Mametziens qui fait que le moindre déplacement dans ce beau village nous permet de rencontrer et de saluer des visages amis. Faisons un trait sur toutes ces guéguerres de voisinage, qui ne sont pas légion je vous l'accorde, mais qui atterrissent toujours sur le bureau du maire à son grand désespoir. La paix et la tranquillité sont des biens inestimables.

Voilà, après ce tour d'horizon, il me reste à vous souhaiter à vous et à vos familles une bonne et heureuse année 2012. Qu'elle vous apporte joie et bonheur au sein de vos foyers et qu'elle voit se réaliser tous vos projets personnels et professionnels. Et continuons à revendiquer haut et fort cette devise :

« FIER D'ETRE MAMETZIEN ! », *Les Lensois nous pardonneront !*

Jacques DELMAIRE, Maire de MAMETZ



Sommaire

Infos pratiques - page 4

Actions sociales - page 8

Urbanisme - page 11

Travaux - page 14

Finances - page 18

Future mairie - page 20

Syndicat des eaux - page 22

Ecole des Tilleuls - page 24

Il était une fois - page 28

Associations - page 36

Commerces et Services - page 39

Manifestations - page 41

Revue de Presse - page 47

Communauté de Communes - page 53

Paroisse Sainte Anne - page 54

Etat civil - page 55

Calendrier des Fêtes- page 58



Infos pratiques



MAIRIE

 03.21.39.07.05

 03.21.93.56.87

Courriel : mairie.mametz@wanadoo.fr

Site Internet : www.mametz.org

Équipe Administrative : **Pascal MARANGONY, Muriel CHARLET, Élodie MARANGONY, Nadine BULTEL et Catherine LAMBLIN**

Horaires d'Ouverture : **du Lundi au Vendredi de 10H à 12H et de 14H à 18H, le Samedi 9H à 12H.**



PERMANENCES EN MAIRIE

- **Jacques DELMAIRE, Maire** : les Lundi & Vendredi à partir de 15H; les Mardi, Mercredi, Jeudi à partir de 16H45
- **Jean-François HESSEL, 1^{er} Adjoint chargé des Finances et de l'Urbanisme** : Samedi 10H-11H & sur rendez-vous
- **Bernard-Marie DELANNOY, Adjoint chargé du Scolaire et du Social** : Mercredi 17H-18H.

ENTRETIENS SUR RENDEZ-VOUS

- **Dominique MAËS, Adjoint chargé des Travaux**
- **Christian MASSET, Adjoint chargé des Fêtes et Cérémonies**

ECOLE DES TILLEULS

- Directeur : **Dominique LEBRUN-VANDEWALLE**  03.21.38.47.70
Horaires : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8H45 à 12H et de 13H45 à 16H30

GARDERIE MUNICIPALE

Tarif : 0,50 euro la demi-heure
Horaires : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 7H30 à 8H45 et de 16H30 à 18H30

CANTINE SCOLAIRE

Tarifs : 3 euros pour les enfants et 4,35 euros pour les adultes

LOCATION DE SALLES, TENTES, CHAISES & TABLES

S'adresser au Secrétariat de la Mairie (voir les tarifs sur le site : www.mametz.org)

AGENCE POSTALE COMMUNALE DE MAMETZ

 03.21.38.59.16

Ouverte du lundi au vendredi : 10h30-12h et 14h30-15h30, le samedi 9h-12h

- ▶ *Vente de timbres postes, d'enveloppes « prêt à poster » et d'emballages colissimo*
- ▶ *Dépôt de colis à expédier*
- ▶ *Retrait de lettres et de colis en instance*
- ▶ *Retrait d'espèces sur CCP ou compte Epargne jusqu'à 350€*
- ▶ *Versement de liquidités*



PERMANENCES DES ELUS

- **M. Michel LEFAIT, Député** : le jeudi de 17H à 18H30, Tél. en Mairie d'Arques 03.21.12.62.30
- **M. Jean-Claude DISSAUX, Conseiller Général** : le jeudi de 16H à 18H sur rendez-vous uniquement.
Téléphoner en Mairie d'Aire-sur-la-Lys au 03.21.95.40.40

PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU PAS-DE-CALAIS

Le 3^{ème} mardi de chaque mois au matin en Mairie de MAMETZ. Prise de rendez-vous préalable au 03.21.38.11.25 (Maison du Département Solidarité de l'Audomarois - Site d'Arques)

PERMANENCE DU CONCILIATEUR (Mr Gérard EDMONT)

le 3^{ème} Vendredi de chaque mois – en Mairie d'Aire sur la Lys – de 9H à 11H30



CENTRE DES IMPÔTS (Saint-Omer) ☎ 03.21.98.76.76

PERCEPTION (Aire-sur-la-Lys) ☎ 03.21.39.05.62

MISSION LOCALE (Antenne d'Aire-sur-la-Lys) ☎ 03.21.98.83.24

POLE EMPLOI (fusion ANPE et ASSEDIC) ☎ 39 49

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (Saint-Omer) ☎ 03.21.98.52.66

☒ *La C.A.F. Arras-Calais est devenue la CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU PAS-DE-CALAIS avec une nouvelle adresse que voici RUE DE BEAUFORT, 62015 ARRAS CEDEX.*

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX (Saint-Omer) ☎ 03.21.98.43.03

CYBER-CENTRE (Thérouanne) ☎ 03.21.12.44.14 ☎ ccmorinie@yahoo.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MORINIE ☎ 03.21.95.52.87 ☎ cte-com-morinie@wanadoo.fr

CROIX ROUGE (Saint-Omer) correspondant local M. Noël DERYCKE ☎ 03.21.93.35.60

RESTOS DU CŒUR : Inscription à la Communauté de Communes de la Morinie, rue de Clarques à Thérouanne le lundi de 14 heures à 17 heures, muni des documents suivants : *livret de famille, avis d'imposition ou de non - imposition, relevé des prestations versées par la caisse d'allocations familiales, justificatifs des dépenses et des ressources.*

ASSOCIATION DE SOINS ET DE SERVICES À DOMICILE (Aire-sur-la-Lys) ☎ 03.21.95.42.52

A.P.A.R.D.E. (Aire-sur-la-Lys) ☎ 03.21.11.17.15
Association intermédiaire d'aide aux personnes à la recherche d'emploi

SECOURS CATHOLIQUE (Aire-sur-la-Lys) ☎ 03.21.12.89.77



DÉCHETTERIE D'AIRE-SUR-LA-LYS (zone du « Parc d'activités Saint Martin ») ☎ 03.21.98.78.55

☎ **Horaires d'été** : lundi 13h30-18h45, du mardi au samedi 9h-11h45 et 13h30-18h45

☎ **Horaires d'hiver** : lundi 14h-17h30, du mardi au samedi 9h-11h45 et 14h-17h30

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

RAMASSAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS : chaque LUNDI

RAMASSAGE DU TRI SÉLECTIF : le MERCREDI (voir calendrier fourni par la Communauté de Communes de la Morinie).



LA POSTE

**RECOMMANDATIONS
POUR UN BON ACHEMINEMENT
ET UNE BONNE DISTRIBUTION
DE VOTRE COURRIER**

UNE ADRESSE BIEN PRESENTEE C'EST UN COURRIER BIEN DISTRIBUE !



- Ecrire l'adresse en **6 lignes maximum**
- **Ne jamais mettre de virgule** après le numéro de rue
- **Ecrire en MAJUSCULES** et en espaçant les caractères - mentionner si nécessaire le CEDEX et son numéro
- Ecrire bien **distinctement les 5 chiffres** du code postal
- Pour votre courrier manuscrit, **utiliser de préférence des enveloppes précaisées**
- Préciser **au dos de l'enveloppe votre adresse**
- Pour les **envois à l'étranger**, écrire le nom du pays en français et en majuscules

UNE BOITE AUX LETTRES AUX NORMES POUR VOTRE COURRIER

Pour faciliter la remise du courrier, la réglementation en vigueur relative au service postal et aux droits et obligations de la Poste prévoit l'installation obligatoire d'une boîte aux lettres accessible. Elle doit être normalisée si l'habitation a été construite après 1979. Votre boîte doit se situer à l'entrée de votre propriété, c'est-à-dire en bordure de la voie ouverte à la circulation publique. Cette implantation rendra votre boîte accessible et permettra également d'éviter les accidents notamment les chutes mais également les morsures de chien. Le défaut de surveillance d'un chien qui entraîne une incapacité de travail est un délit puni par la loi. Le propriétaire est également responsable du dommage que l'animal a causé, qu'il soit sous sa garde, égaré ou échappé. De plus, dans le souci de vous rendre le meilleur service possible, nous vous demandons de bien vouloir indiquer sur votre boîte aux lettres le nom des personnes de votre foyer et le numéro complet de votre habitation.





Bibliothèque municipale



La bibliothèque municipale a rouvert ses portes le samedi 3 septembre 2011, non plus dans le local situé face à la mairie mais à l'étage de la salle du Millénum.

Jours (sauf fériés) et heures d'ouverture

- Le mercredi de 15 h 30 à 17 h 30
- Le vendredi de 16 h 30 à 18 h.
- Le samedi de 10 h 30 à 12 h.

Une équipe de douze bénévoles, totalement remodelée et dirigée par Mme Viviane LAMBERT, bénéficiant de l'expérience précieuse de Mme Isabelle BAROUX, est à votre disposition :

- Pour le prêt de livres
- Pour une mission de conseil et d'orientation
- Pour vous établir une carte d'adhérent vous permettant de vous rendre dans les bibliothèques de l'intercommunalité (Heuringhem, Ecques, Théroutanne, Inghem).

L'ensemble de nos services (prêt, conseil, carte d'adhérent, etc.) est totalement gratuit et vous offre accès aux dernières parutions, aux romans, aux policiers, à l'espionnage, à l'histoire, à la bande dessinée, aux livres pour enfants mais également à des ouvrages pour les malvoyants.

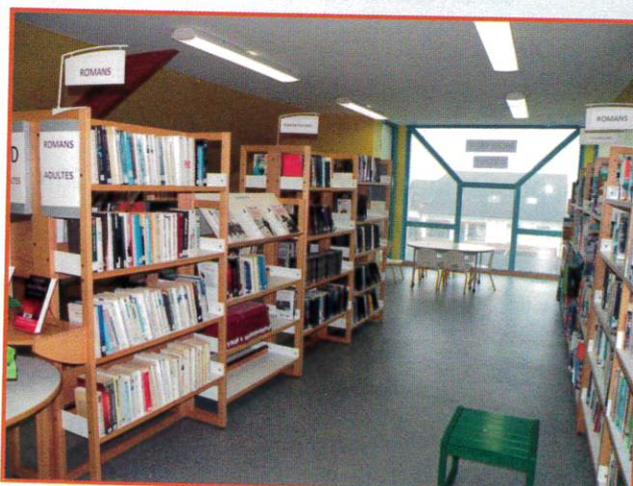
N'hésitez pas à faire connaître les titres que vous souhaiteriez lire sur le registre qui est mis à votre disposition ainsi que vos doléances.



Un interphone destiné aux personnes à mobilité réduite a été installé au rez-de-chaussée et un bénévole pourra descendre à leur demande pour leur apporter le ou les titres choisis ou leur soumettre un catalogue reprenant l'ensemble des livres en stock afin qu'elles puissent choisir parmi les références disponibles.

Rappelons également que vous pouvez retrouver les bibliothèques de la Morinie sur le Net en vous rendant sur le site de la Communauté de Communes

<http://www.ccmorinie.fr>



Onglets : « découvertes et loisirs »
« culture »
« R.M.M. (réseau des médiathèques de la Morinie) ».

Vous pourrez y découvrir l'ensemble des livres disponibles dans chacune de ces bibliothèques, faire une recherche et réserver en ligne.



Actions sociales

Le **C**entre **C**ommunal d'**A**ction **S**ociale est un « Lieu d'Accueil et d'Ecoute » ouvert aux habitants de la commune.

Il assure différentes missions directement orientées vers la population : aide et accompagnement aux personnes âgées ou handicapées, aux enfants et familles en difficulté.

Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale : A.P.A (Allocation Personnalisée d'Autonomie), M.D.P.H (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et les transmet aux autorités ayant le pouvoir de décision...

Concernant le Revenu de Solidarité Active, après le transfert de compétences du C.C.A.S de Mametz vers la Communauté de Communes de la Morinie, l'instruction et le suivi des demandes sont à la charge de la C.C.M.

Il aide à la préparation du repas des aînés avec le Conseil Municipal et organise les colis de Noël des anciens. Il participe également à la collecte de denrées au profit de la Banque Alimentaire dont voici quelques chiffres :

2007: 457kgs; 2008: 371kgs; 2009: 312kgs; 2010: 255kgs et 2011: 357kgs.



C.C.A.S de Mametz

Personnel Communal

Accueil : Elodie MARANGONY

☎ 03.21.12.10.12

Fax : 03.21.93.56.87

e-mail : mairie.mametz@wanadoo.fr

Membres du C.C.A.S

Président :

Jacques DELMAIRE - Maire

Membres élus :

Bernard Marie DELANNOY - Adjoint - Permanence en mairie le mercredi de 17h à 18h.

Elisabeth DA SILVA, Isabelle DHU, Jean Pierre POTIER et Béatrice WALLE.

Membres nommés :

Henri DECOBERT, Isabelle DENUNCQ, Noël DERYCKE, Viviane LAMBERT et Elisabeth REANT.

En 2012, la compagnie de théâtre FOUS RIRES revient pour une représentation, au profit du C.C.A.S, le samedi 4 février, à 20h, salle du Millenium:

« FACTEUR À RISQUES » de Georges Mallet, comédie en 4 actes.

Tarifs : 8€ / adulte, gratuit / enfant -10ans. 7€ en prévente. Nous vous attendons nombreux.



ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Vous venez d'accoucher ... Votre congé maternité touche à sa fin et vous allez reprendre votre activité professionnelle ... Après un temps plus ou moins long consacré à vos enfants, vous envisagez de retravailler ... ou encore, vous souhaitez pouvoir vous libérer quelques heures dans la semaine ...

Vous vous posez donc la question du choix d'un **MODE DE GARDE** pour votre (vos) enfant(s) qui puisse répondre à vos besoins. Devant la diversité des formules d'accueil existantes et la difficulté pour certains de trouver de l'information, nous vous proposons dans ce bulletin *une présentation des possibilités offertes sur notre Territoire.*

ACCUEIL INDIVIDUEL

Assistante Maternelle

L'assistant(e) maternel(le) accueille à son domicile un nombre d'enfants précisé par un agrément délivré par le Conseil Général l'autorisant à exercer et moyennant une rémunération réglée directement par les parents employeurs.

Il (ou elle) peut se retrouver ponctuellement avec d'autres assistantes maternelles et les familles des enfants accueillis au sein du « Relais Assistantes Maternelles » : C'est ainsi l'occasion d'échanger avec d'autres sur ses pratiques – de s'informer ou encore de participer à des activités d'éveil et d'animations avec et pour les enfants.

Ci-dessous, vous trouverez d'une part la liste avec coordonnées complètes des « Assistantes Maternelles » de notre Commune, le nombre d'enfants accueillis et le mode d'accueil (journée – temps partiel – péri-scolaire) et d'autre part les propositions du « Relais Assistantes Maternelles du Pays d'Aire » ouvertes à notre Communauté de Communes de la Morinie.

Nom - Prénom	Adresse	Type	Téléphone
ANNOOT Valérie	2 rue de la barre	J	03.21.38.43.10
BAROUX Isabelle	47 rue de choquart	J	03.21.95.66.54
BERTIN Laëtitia	37 rue du moulin	J	03.21.11.39.59
BOURGEOIS Nathalie	22 rue du moulin	J	03.21.11.09.46
CARON Eglantine	8 rue du 19 mars 1962	J	03.21.88.17.70
DEBRIFFE Jacqueline	254 grand'rue	J	03.21.95.84.11
DENUNCQ Isabelle	252 grand'rue	PJ	03.21.12.38.92
DHIU Nathalie	32 bis rue de l'anglet	J	06.79.33.76.02
DUBOIS Béatrice	15 rue de choquart	J	03.21.38.26.32
DUBOIS Lydie	1 rue de la barre	J	03.21.98.71.76
DUMONT Coralie	237 grand'rue	J	06.59.31.52.97
DUTILLY Christine	22 rue de la place	JS	03.21.95.17.36
JOURDAIN Sonia	6 rue de la place	JS	03.21.95.61.30
LECIGNE Christelle	21 rue du stade	JS	03.21.39.91.31
LECIGNE Marjorie	5 chemin des ruelles	J	03.21.98.54.04
LECOQ Christelle	251 grand'rue	JS	03.21.93.75.21
LEGRAND Brigitte	3 rue de bruchine	J	06.98.24.26.43
LEMAITRE Josiane	19 rue du moulin	JS	03.21.39.17.58
PENDBURY Déborah	9 rue de la halte	J	03.21.12.41.81
PEYREN Dominique	16 rue de la place	PJ	03.21.38.00.58
PEYREN Julien	16 rue de la place	J	03.21.38.00.58
POUILLE Fabienne	19 chemin des grands rietz	JS	03.21.88.39.84
PRUVOST Christine	9 rue du château	J	03.21.95.02.16
RAULI Lydia	12 grand'rue	J	03.21.93.75.97
SANSON Agnès	8 rue des carrières	J	03.21.12.60.96
SENLECQUE Pauline	2A rue de la gare	JS	06.98.85.36.72
VERBRUGGHE Cindy	26 chemin des ruelles	J	03.21.12.89.85
WIDENT Emmanuelle	104 ter grand'rue	JS	03.21.88.19.96
ZOBEL Doriane	74 grand'rue	JS	03.21.39.59.21

Type d'agrément : P familial (jour et nuit), J à la journée, L à la journée à temps partiel, S à la journée à temps péri-scolaire

RELAIS D'ASSISTANTE MATERNELLE

Permanences administratives :

Jours, horaires et lieux variés – Pour en savoir plus, appeler au 06.88.03.25.99

Ateliers d'Eveil et d'Animations : de 9 H 30 à 11 H 30

- Aire sur la Lys, au multi-accueil, les Jeudis
- Racquinghem, salle Jean Lefebvre, les 1er et 3ème Vendredi du mois
- Heuringhem, à l'école, les 2ème et 4ème Vendredi du mois

Accueil Collectif / MULTI – ACCUEIL

Cette structure est conçue pour proposer à la fois un accueil régulier et un accueil occasionnel pour des enfants dès 10 semaines et jusqu'à 6 ans. Les enfants sont pris en charge par une équipe pluridisciplinaire. Les horaires d'ouverture sont en moyenne de 10 à 12 heures par jour. L'enfant peut y être accueilli à temps partiel ou à temps complet

↳ « FORMULE D'ACCUEIL RÉGULIER »

Crèche : C'est une structure collective qui accueille pendant la journée, de façon régulière. Elle s'adresse aux familles dont les parents travaillent ou recherchent un emploi. Sa capacité d'accueil peut varier de vingt à soixante enfants.

Elle dispose d'espaces et de matériels pédagogiques adaptés. Les enfants sont pris en charge par une équipe pluridisciplinaire : un directeur (puéricultrice, éducateur de jeunes enfants), un médecin référent et des professionnels de la petite enfance chargés directement des soins et de l'éveil des enfants. Selon les gestionnaires, les crèches collectives sont ouvertes en moyenne de 10 à 12 heures par jour.

↳ « FORMULES D'ACCUEIL OCCASIONNEL »

Halte-garderie : Elle accueille à temps partiel ou de manière occasionnelle des enfants de moins de 6 ans. Il s'agit donc d'une formule d'accueil ponctuel qui permet de répondre à des besoins temporaires ou limités dans la durée.

Les jours d'ouverture et les horaires sont fixés par chaque établissement. C'est un lieu d'éveil et de socialisation sous la responsabilité d'un personnel qualifié. La capacité d'accueil est généralement de vingt enfants.

Halte-garderie itinérante : Formule identique à la précédente sauf que l'équipe de professionnels se déplace et travaille donc dans différents lieux (quartiers, communes).

Un « MULTI-ACCUEIL » flambant neuf existe à AIRE-SUR-LA-LYS - rue du nouveau quai - à proximité de l'école maternelle. Il se compose d'une équipe de professionnels qualifiés et fonctionne en semaine de 7H30 à 18H30. Il totalise 50 places pour l'accueil d'enfants de 3 mois à 6 ans.

Le « ROUL'BOUTCHOU » (bébé bus) est un service intercommunal proposé les :

- ♦ Lundi & Mercredi, à Ecques, à l'Ecole Maternelle de 9 à 17 H
- ♦ Mardi, à Racquinghem, à la Salle Jean Lefebvre de 9 à 17 H
- ♦ Jeudi, à Roquetoire, à la Salle du Baby-Gym, de 9 à 17 H
- ♦ Vendredi, à Aire-sur-la-Lys, au Multi-Accueil, de 9 à 12 H

Pour tous renseignements complémentaires ou inscriptions, contacter directement :
le « Multi-Accueil » au 03.21.11.69.38 ou laurence.sirbu@orange.fr
le « Roul'Boutchou » au 06.87.96.80.82 ou bebebus@ville-airesurlalys.fr



Urbanisme

LE DOSSIER 2012 :

**Le permis de construire, le permis de démolir,
le permis d'aménager**

DÉFINITION

Le permis de Construire est une autorisation administrative **obligatoire** qui permet à toute personne d'édifier une construction. Il permet de vérifier le respect des règles d'urbanisme, notamment les surfaces maximales, hauteurs, aspects, destinations de la construction.

TRAVAUX CONCERNÉS

- Travaux ayant pour effet la création d'une surface hors d'œuvre de bâtiment supérieure à 20m².
- Travaux ayant pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, si changement de destination.
- Travaux ayant pour effet de modifier le volume du bâtiment et de percer ou d'agrandir une ouverture sur un mur extérieur.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Les formulaires Cerfa 13406*01 ou 13409*01 s'impriment sur Internet ou se retirent en Mairie. Les pièces à joindre sont indiquées dans les annexes et le dossier se dépose en six exemplaires.

DÉPÔT DU DOSSIER

- A la mairie directement ou par envoi en recommandé avec accusé de réception.
- La mairie délivre un récépissé de dépôt mentionnant la date de dépôt.

AFFICHAGE EN MAIRIE DE LA DEMANDE

Il se fait dans les quinze jours qui suivent le dépôt de la demande et pendant sa durée d'instruction.

DÉLAIS D'INSTRUCTION

Le service d'instruction dispose à compter de la réception en mairie du dossier complet de trois mois pour la demande de permis de construire ou d'aménager, deux mois pour les demandes de permis de construire une maison individuelle et pour les permis de démolir. Si le projet nécessite une modification du délai d'instruction, le pétitionnaire en sera informé dans le mois qui suit le dépôt de la demande en mairie. Ces majorations peuvent intervenir en cas de dossier incomplet, en cas de consultation de personnes publiques.

RÉPONSE DE L'ADMINISTRATION

A défaut de notification d'une décision expresse dans le délai d'instruction, le silence gardé par l'autorité compétente vaut permis de construire (voir récépissé de dépôt). La réponse est notifiée au pétitionnaire (demandeur).

PUBLICITÉ DE L'AUTORISATION

Elle doit être affichée :

- sur le terrain, dès notification de l'arrêté ou dès la date du permis tacite, pendant toute la durée du chantier. De cette date d'affichage démarre le délai légal de deux mois pour un recours des tiers.
- en mairie, pendant deux mois, dans les huit jours de la délivrance expresse ou tacite du permis.

OUVERTURE DE CHANTIER/ ACHÈVEMENT DE TRAVAUX

Dès l'ouverture du chantier, le bénéficiaire du permis adresse au maire trois exemplaires de cette ouverture.

A l'achèvement du chantier, un formulaire doit être déposé en mairie.

PÉREMPTION DE LA DÉCISION/ DURÉE DE VALIDITÉ

En cas de travaux non engagés dans le délai de deux ans à effet de la décision expresse ou tacite.

En cas d'interruption de travaux pendant > 1an.

PROROGATION DE LA DÉCISION

Par demande faite au moins deux mois avant l'expiration, le bénéficiaire doit envoyer la demande en recommandé à la mairie. La prorogation est valable un an.

COÛT DU PERMIS DE CONSTRUIRE

Gratuit sauf si vous faites appel à un architecte pour une surface hors d'œuvre nette (SHON) supérieure à 170m² ou s'il s'agit d'une personne morale.

RESPECT DES RÈGLES DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Avant toute construction, modification, rénovation, tout habitant est prié de se rapprocher des services d'urbanisme de la commune.

SUIVI DES DOSSIERS D'URBANISME	2009	2010	2011
Certificat d'urbanisme	59	52	50
Déclaration préalable	51	39	45
Permis de construire & Permis de construire modificatif	33	22	31

Toute installation de grillage, barrière, clôture nécessite le dépôt d'une demande de déclaration préalable.

TAXE D'AMENAGEMENT

Le but de cette nouvelle taxe est de regrouper, remplacer, simplifier au 01/03/2012 les différents systèmes existants dont les plus connus parmi les 12 principaux sont :

- TLE (taxe locale d'équipement)
- TDENS (Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles)
- PVR (Participation pour voiries et réseaux)
- RAP (Redevance d'Archéologie Préventive)

Le **fait générateur** sera :

- les opérations de construction, agrandissement
- les installations ou aménagements soumis à autorisation d'urbanisme
- un procès verbal suite à infraction

L'assiette de la taxe concernant les constructions est basée sur :

- la somme des surfaces de plancher closes et couvertes d'une hauteur supérieure à 1.80 m à partir du nu intérieur des façades, déduction faite des trémies et vides.
- multipliée par une valeur au m² de 660 €

Le taux de la taxe communale est laissé au choix de la collectivité avec une fourchette de 1 à 5 % et des taux spécifiques selon des secteurs choisis selon l'ampleur des travaux à réaliser.

La délibération a fixé le taux communal à 2 %.

L'abattement sur la valeur forfaitaire au m² porte sur :

- les 100 premiers m² des locaux de la résidence principale
- les locaux d'habitation bénéficiant d'un prêt aidé de l'Etat hors PLAI (Prêt locatif aidé d'insertion)
- les locaux à usage industriel ou artisanal

Exonérations principales de plein droit :

- construction/aménagement affectés à un service public
- construction inférieure à 5m²
- construction locaux d'habitation financés par un prêt locatif aidé d'insertion (PLAI)

Exonération facultative :

- dans la limite de 50% des surfaces des locaux à usage de résidence principale bénéficiant du prêt à taux zéro +.

Travaux

LOCAL DES ASSOCIATIONS

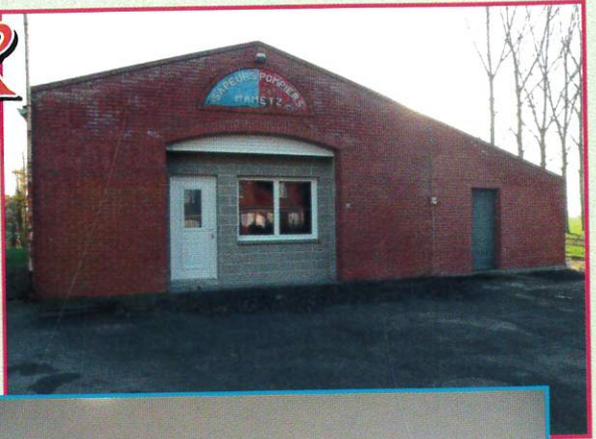
Débutés en 2010, les travaux pour la restauration de l'ancienne caserne des pompiers sont achevés.

Les services techniques de la commune ont réalisé l'ensemble des aménagements à savoir :

- ✓ Tous les travaux d'isolation (murs, sol)
- ✓ La pose d'un carrelage
- ✓ L'installation électrique et le système de chauffage
- ✓ La pose d'un plafond suspendu et isolé
- ✓ La dépose de l'ancienne porte coulissante, son remplacement par une fenêtre, une porte d'entrée et un volet roulant
- ✓ La création de placards de rangement, de toilettes et d'un coin kitchenette.

Cette salle destinée à recevoir l'association des parents d'élèves pour ses animations sera également

mise à disposition sur demande des associations pour leurs diverses réunions. La salle est équipée de chaises, de tables et d'un petit coin cuisine avec un réfrigérateur. Les travaux se montent à 31 013.03€ T.T.C. local des carabiniers inclus, sachant que pour ces travaux la commune a bénéficié d'une subvention du Département de 3 950 €.



LOCAL DES CARABINIERS DE MAMETZ

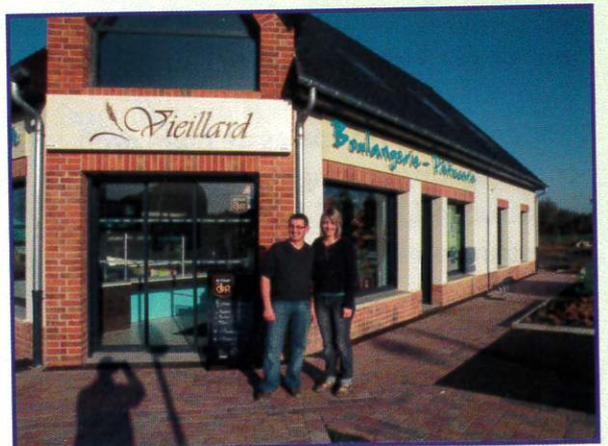
Les travaux de la nouvelle mairie obligeant cette société de tir à quitter le local situé à l'arrière de l'ancienne bibliothèque, des aménagements ont été réalisés à l'ancienne caserne des pompiers :

- ✓ Par la commune : chape, extension sur la partie droite pour réaliser un pas de tir
- ✓ Par les sociétaires de cette association : aménagement intérieur (isolation, électricité, peintures, plafond, création du pas de tir, etc.).

TROTTOIRS DE LA BOULANGERIE ET DE L'ARMURERIE

La commune a sollicité auprès du F.I.S.A.C. (fond pour le développement du commerce) et auprès du F.E.D.E.R. (fonds européens) une subvention pour aménager les abords de la boulangerie et de l'armurerie.

Réalisés par les employés communaux et la communauté de communes de la Morinie, ces trottoirs, ces espaces verts et l'accès handicapé viennent achever cette zone en harmonie avec tout le secteur pavé de la « Place du Nouveau Siècle » et la salle du Millénium.



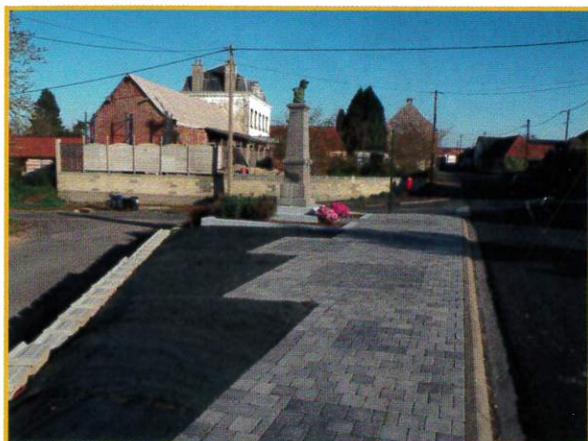
SALLE INFORMATIQUE

Le rez-de-chaussée du bâtiment situé au 76, Grand'rue a subi d'importants travaux de rénovation. L'entreprise Jennequin avait remplacé en 2010 la toiture de ce bâtiment qui fait partie de l'histoire de Mametz et la commune a poursuivi en 2011 les aménagements intérieurs pour la réalisation d'une classe informatique à savoir :

- ✓ La suppression d'un mur porteur
- ✓ L'isolation complète (sol, mur, plafond)
- ✓ L'installation électrique
- ✓ Le remplacement des fenêtres et des portes
- ✓ La pose d'un nouvel escalier pour desservir l'étage
- ✓ La pose d'une alarme.

Tous ces travaux ont fait l'objet d'un appel d'offres et les entreprises VATP (gros œuvre), BLANPAIN (isolation), VIAENE (électricité, VMC), LEROY (fenêtres et portes) ont été retenues. Le carrelage a été posé par nos services techniques. L'école se voit ainsi dotée d'une classe avec douze postes informatiques et un

tableau numérique interactif. Ces nouveaux locaux offrent également une pièce supplémentaire destinée notamment à la médecine scolaire et aux réunions des enseignants. D'un montant de 137 651.66€ T.T.C., ces aménagements ont été financés avec le concours du Département à hauteur de 20 000€, les crédits relevant de l'enveloppe sénatoriale de M. Vanlerenberghe à hauteur de 10 000€. A noter que les équipements informatiques ont fait également l'objet d'un financement par notre député Monsieur LEFAIT pour un montant de 2 000€. Nos élèves et nos enseignants disposent ainsi d'un outil performant permettant l'enseignement de nombreuses matières à partir de l'informatique ainsi qu'une familiarisation pour les jeunes enfants avec les nouvelles technologies, connaissance indispensable dans notre monde moderne.



MONUMENT AUX MORTS DE CRECQUES

Ce monument s'était dégradé au fil du temps.

Il était de notre devoir de remettre en état ce patrimoine du souvenir. Les travaux réalisés par la communauté de communes de la Morinie et nos services techniques ont consisté en :

- ✓ la pose d'un muret de soutien
- ✓ la pose d'un pavage
- ✓ la suppression des anciennes grilles et la pose d'une nouvelle clôture
- ✓ l'aménagement d'espaces verts.

MONUMENT AUX MORTS DE MAMETZ

Comme pour celui de Crecques, des travaux de rénovation ont été réalisés par les services techniques avec la suppression des anciens poteaux, des chaînes, la pose d'une clôture basse et de pavés sur le pourtour du monument.

A noter que la commune entamera en 2012 des travaux similaires sur celui de Marthes.



POSE DE BANCS

Des bancs et des tables ont été installés à l'entrée de la Sauvagine pour permettre aux visiteurs d'y pique-niquer. Un équipement similaire a été posé Place du Rietz à Marthes.



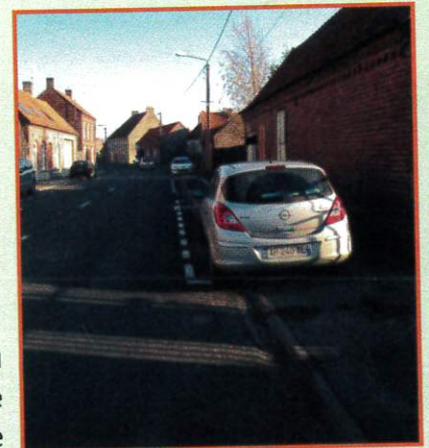
REALISATION D'UN JARDIN DU SOUVENIR

Sous la responsabilité de Monsieur Jean-Pierre Potier, conseiller municipal, les services techniques et l'entreprise Dellis ont réalisé au nouveau cimetière un jardin du souvenir permettant de disperser les cendres des personnes incinérées.

De plus un columbarium supplémentaire a été installé.

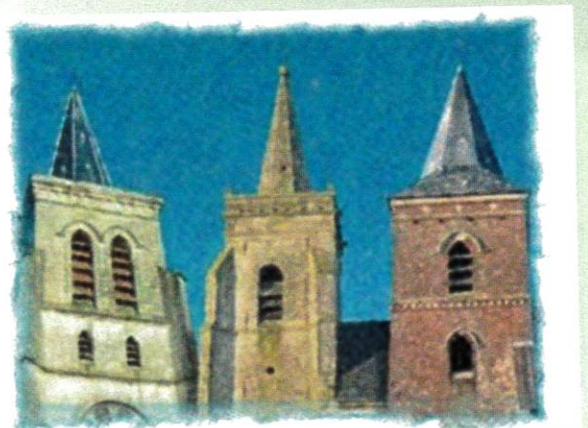
MARQUAGE AU SOL

Pour une meilleure tenue dans le temps, des travaux de marquage au sol (stationnements et passages protégés) ont été confiés à la société SIGNAUX GIROD NORD DE FRANCE.



PROJET POUR NOS TROIS EGLISES

Une demande de subvention va être adressée au Conseil Régional et au Conseil Général pour obtenir un financement pour une première tranche de travaux sur nos trois églises. Le but premier est de mettre hors d'eau ces bâtiments avec la réalisation d'un réseau d'eau pluvial digne de ce nom, un contrôle des toitures, le zingage des contreforts, la pose de nouvelles gouttières et de descentes d'eau et la remise en état des pierres dégradées. A ces travaux viendront s'ajouter un cheminement pavé autour de chaque église, la remise en état de la porte de l'église de Mametz, un accès handicapé pour celle de Crecques ainsi que la remise en état de l'abri pour la cuve à fuel. Les frais sont estimés à 80 000€ pour lesquels la Région et le Département devraient nous financer à 80 %.



PROJET POUR NOTRE SALLE PAROISSIALE



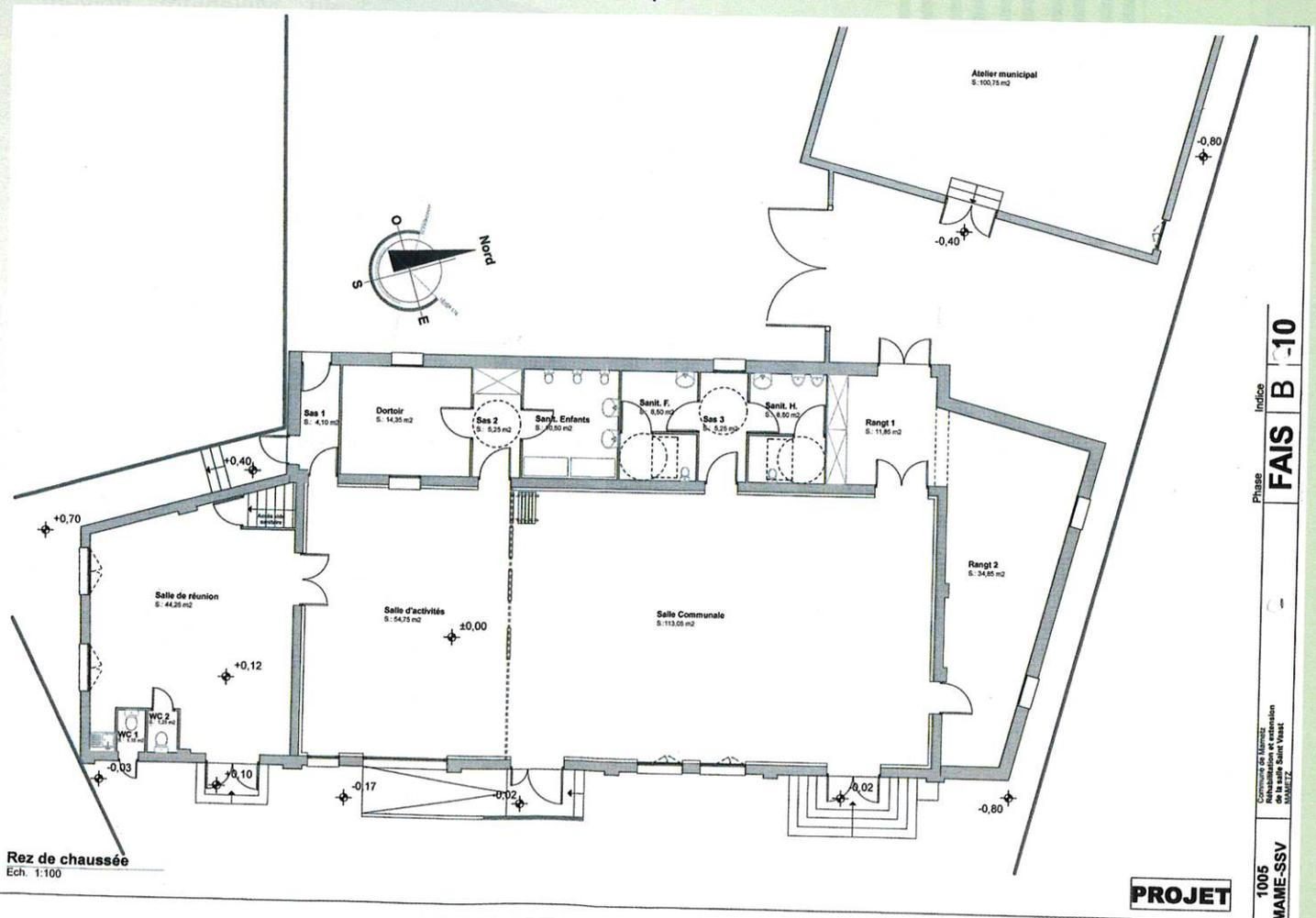
La commune a été contactée par la Communauté de Communes de la Morinie pour étudier la possibilité d'accueillir la garde itinérante de la Communauté de Communes du Pays d'Aire (C.C.P.A.) « Le Roul'Boutchou » (voir page 10).

Ce service mis à la disposition des parents et des enfants non scolarisés une journée par semaine est financé par la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) et la Communauté de Communes de la Morinie (C.C.M.). Il était donc impératif de trouver une salle permettant cet accueil et la salle paroissiale a été retenue par les différents partenaires de ce projet.

Des aménagements sont cependant indispensables, notamment :

- ✓ La réalisation d'une extension à l'arrière pour y loger des toilettes enfant, des toilettes adulte, un dortoir et un local de rangement.
- ✓ L'isolation complète du bâtiment (sol, mur, plafond), le système de chauffage, la remise en état de l'électricité, la pose d'une cloison amovible, le remplacement des anciennes fenêtres et la création d'une fenêtre supplémentaire au niveau de la salle d'évolution.

Un dossier de subvention a été déposé au niveau de la C.A.F. et du Conseil Général. Les travaux seront réalisés en fonction des subventions accordées. Quoiqu'il en soit la commune avait pour projet de créer des toilettes adultes et un local de stockage à l'arrière du bâtiment et elle se limitera à ces travaux si toutefois les financements ne lui étaient pas accordés.





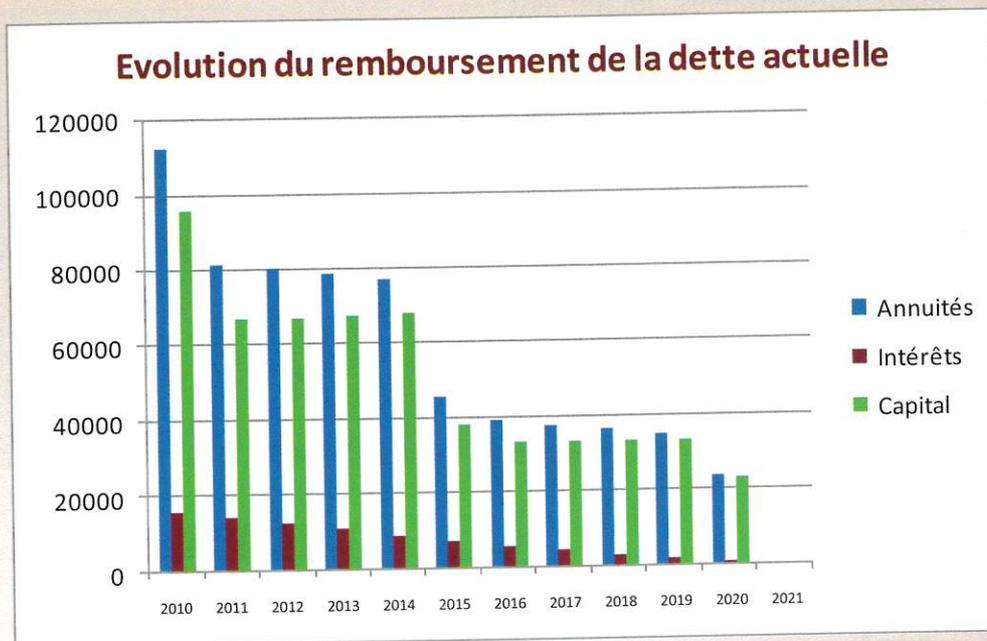
Finances

C'est dans un contexte de grande inquiétude que s'achève l'année 2011, avec la crise des dettes souveraines de nos pays, avec la perspective d'un nécessaire assainissement des finances pouvant générer des conséquences pour les collectivités territoriales qui bénéficient de concours de l'Etat.

Ainsi, on peut évoquer le gel de certaines dotations émanant de l'Etat, des subventions dont les conditions d'attribution risquent d'être plus restrictives et d'un accès au crédit moins évident.

Notre commune devra en tenir compte et s'adapter, d'où la nécessité de poursuivre le cap d'une gestion rigoureuse avec toujours plus d'exigences.

La première consiste à maintenir un niveau d'endettement raisonnable, c'est-à-dire maîtrisé.

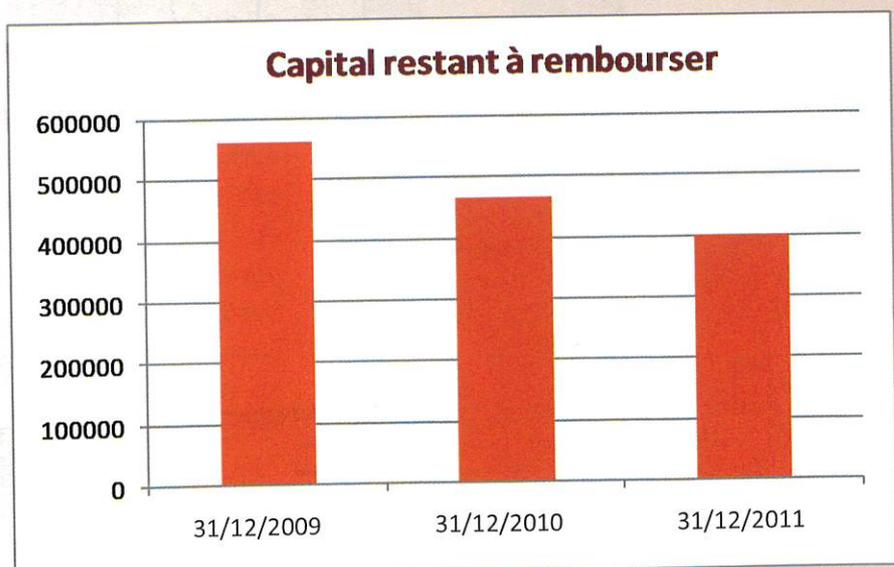


A ce jour, et en l'absence de souscription de nouveaux prêts, on constate que l'extinction de la dette intervient dans moins de 10 ans. Les prêts concernant le financement de la salle du Millénium doivent s'éteindre en 2014 et 2015.

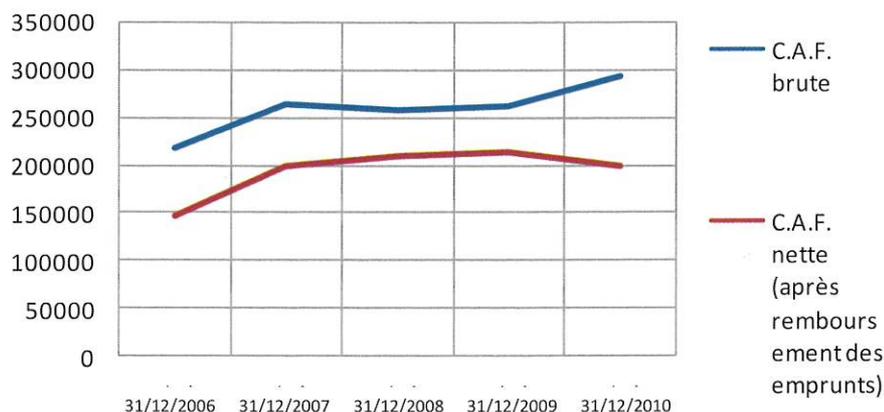
Le niveau d'endettement à la clôture de l'exercice 2011 représente 208 euros par habitant quand la moyenne départementale est à 441 euros par habitant.

Le capital restant à amortir au 1er janvier 2012 s'élève à un montant de 400.028,72 euros. **Ce qui représente un faible endettement.** Il ne suffirait qu'un peu plus d'une année et demie pour rembourser l'intégralité des emprunts si l'on y consacrait la totalité de l'épargne brute.

Mametz dispose d'une très bonne capacité de désendettement!



Evolution de la capacité d'autofinancement



La capacité d'autofinancement brute représente la différence entre les produits et les charges réelles (flux financiers) de fonctionnement.

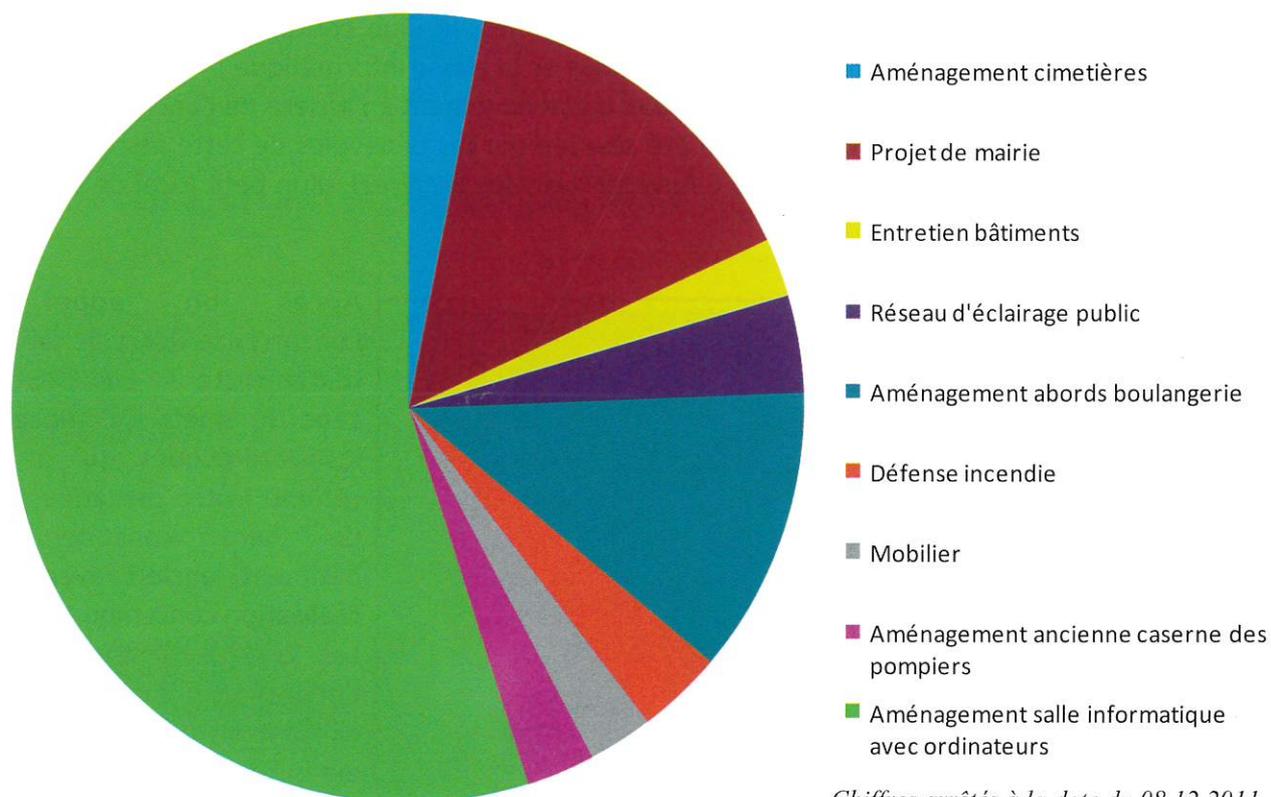
La capacité d'autofinancement nette intègre quant à elle le remboursement du capital des emprunts en cours d'amortissement (remboursements). La charge de l'encours de la dette est donc prise en compte.

La capacité d'autofinancement de la Commune est un élément déterminant dans le financement des investissements.

Le niveau à la clôture de l'exercice 2009 de la capacité d'autofinancement brute représente 136 euros par habitant alors que la moyenne départementale n'est que de 113 euros.

Les **dépenses d'investissement** qui ont atteint en 2009 un montant record de 952.863,19 euros au point de représenter 61% du montant total des dépenses, ont été **naturellement réduites pour aborder dans les années à venir avec maîtrise le financement d'importants projets.**

Principaux investissements de 2011



Chiffres arrêtés à la date du 08.12.2011

La situation financière de la Commune reste solide et équilibrée avec une capacité d'autofinancement satisfaisante, un endettement modéré, et un niveau d'imposition très raisonnable.

Le cap doit être maintenu avec une vigilance accrue dans un contexte économique et financier incertain.



Future Mairie

Une importante réflexion a été entamée en 2010 avec le Conseil Municipal pour réaliser une nouvelle mairie permettant l'accueil d'une population en pleine expansion et offrir à nos employés des locaux plus adaptés et plus spacieux que ceux dans lesquels ils travaillent aujourd'hui. Au-delà de ce projet, il fallait réfléchir à l'utilisation future de trois bâtiments situés dans un périmètre très proche à savoir le bâtiment face à la mairie actuelle, la toute première mairie située au 76, Grand'rue, la salle à l'étage de la salle du Millénum et la mairie actuelle.

Plusieurs idées furent émises notamment l'utilisation du bâtiment de la toute première mairie située au 76, Grand'rue ou l'agrandissement de la mairie actuelle en y réalisant un étage. La société Logis 62 avait même proposé de réaliser cet édifice sur la place du Nouveau Siècle. Après avoir pesé le pour et le contre de toutes ces solutions, c'est le bâtiment qui abritait la bibliothèque qui a été retenu car il permet une extension sur l'arrière sur des terrains appartenant à la commune.

Cette décision obligeait un déplacement de trois activités :

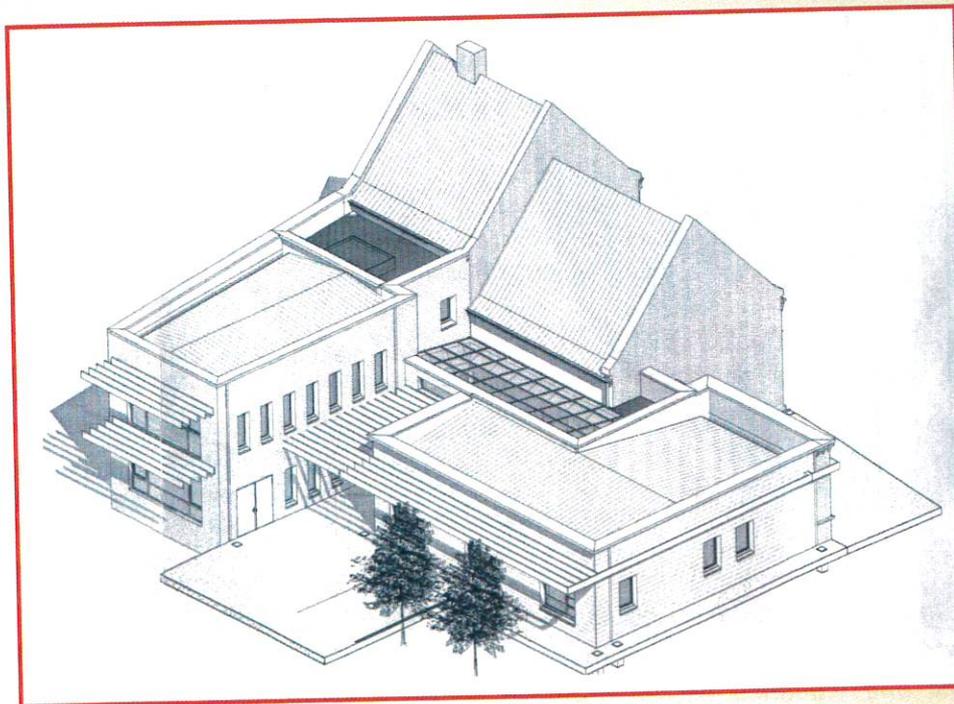
- ✓ La bibliothèque municipale
- ✓ Le Club couture « Un plus pour Mametz »
- ✓ La société de tir des carabiniers de Mametz.

Et c'est là qu'est intervenu le jeu des chaises musicales pour reloger tout le monde.

Pour déménager la bibliothèque, les employés communaux ont aménagé un local à l'étage de la salle du Millénum qui avait été prévu pour une utilisation future. Dans un premier temps, cette pièce fut utilisée par l'école pour la classe informatique en attendant que celle-ci soit réalisée au 76, Grand'rue. C'est aujourd'hui chose faite : la bibliothèque et la classe informatique occupent les locaux qui leur étaient destinés.

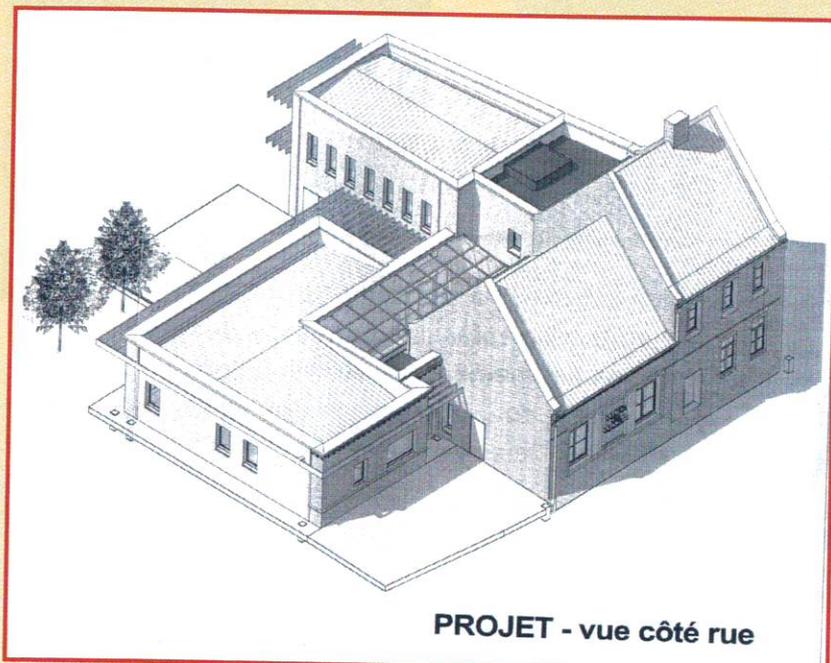
Les travaux de la nouvelle mairie n'étant pas encore entamés, le Club couture reste à l'étage mais déménagera à terme à l'étage du 76, Grand'rue au dessus de la classe informatique.

La société des carabiniers vient d'achever les travaux d'aménagement à l'arrière de l'ancienne caserne des pompiers. Une grande partie des travaux a été réalisée par les bénévoles de cette association qui disposent désormais d'un « club house » (ou « buvette » si vous préférez), d'un petit local de stockage et d'un pas de tir.



Après un appel à concurrence, c'est le cabinet d'architecte ENVERGURE zone du Smetz à Campagneles-Wardrecques qui a été retenu. Notre demande était de faire cohabiter un bâtiment ancien avec une réalisation contemporaine.

Les travaux consisteront à l'utilisation du bâtiment existant en y adjoignant une extension sur le côté gauche et sur l'arrière. Le Cabinet ENVERGURE a travaillé pour offrir un ensoleillement maximum pour les bureaux et pour le hall d'entrée.



PROJET - vue côté rue

Le bâtiment sera traité suivant la norme BBC (bâtiment basse consommation) pour une économie optimale de l'énergie.

La partie visible de la rue principale sera traitée en harmonie avec la façade ancienne avec l'utilisation de la brique. Pour la partie arrière, le parpaing Biallais BIADECOR sera utilisé avec le mariage de couleurs (gris et saumon).

La commission des travaux refusant toute terrasse source de problème dans nos contrées, les toitures seront réalisées en bacs acier isolés.

Sur les représentations figurant sur cette page, on peut constater qu'un étage a été

représenté à l'arrière du bâtiment ancien. En effet, l'appel d'offres a été lancé sur cette base sachant que cet étage sera vide de tout équipement et pourra servir à l'avenir si le besoin s'en faisait sentir. Cependant, le Conseil Municipal a décidé de prendre la décision du maintien ou non de cet étage en fonction du montant total des travaux qui découlera de l'appel d'offres. Sur l'image du haut, on remarque également que les deux appentis de chaque côté du bâtiment ancien ont disparu. L'accès au parking arrière se fera par la droite de l'édifice et les véhicules ressortiront à gauche.

La répartition des bureaux sera la suivante :

- ✓ à l'entrée avant, le bureau de poste dont les horaires seront alignés avec ceux de la mairie
- ✓ un bureau pour le maire, un pour le secrétaire de mairie, un pour les adjoints, un pour une secrétaire, un pour l'urbanisme
- ✓ un hall d'accueil qui va accueillir la pompe ancienne des sapeurs pompiers de Mametz
- ✓ un petite salle de réunion qui pourra servir pour les permanences (assistante sociale et autres organismes)
- ✓ un guichet d'accueil
- ✓ une salle du Conseil - un local technique, des toilettes et un local pour le personnel.





SYNDICAT INTERCOMMUNAL A LA CARTE DE LA REGION DE MAMETZ



En janvier 2012, la nouvelle station d'épuration sera mise en service après quelques mois de retard.

Ce nouvel équipement qui avait fait l'objet d'un arrêté préfectoral en 2007 permettra d'assurer le retraitement des eaux usées pour les communes de Blessy, Rebecques, Mametz. Son volume a été conçu pour être en corrélation avec un nombre d'habitants qui n'a plus rien à voir avec celui des années 70. L'ancienne station était devenue très polluante et seul le fait qu'une nouvelle était en construction nous a fait échapper à de lourdes amendes. Cet investissement de 2 150 000€ a été subventionné à hauteur de 703 000€ par l'Agence de l'Eau et 335 000€ par la CAF (Communauté de Communes Artois-

Flandres). A cela, il faut rajouter le coût du réseau pour amener les eaux usées à la station. Coût : 486 288.60€ subventionné par l'Agence de l'eau pour 275 100€ et 50 000€ par la CAF.

Une inauguration et une visite ouverte au public devraient avoir lieu dans les mois à venir.



ON DÉCAISSE LE SITE



CREUSEMENT DES BASSINS



LE FERRAILLAGE



COULAGE DE LA DALLE



POSE DU SUPPORT BASSIN DÉCANTATION



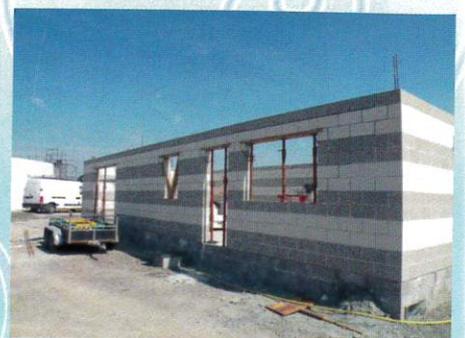
FERRAILLAGE



ÉLÉVATION DES BASSINS



VUE DE LA GRUE DE CHANTIER



BÂTIMENT TECHNIQUE



LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION...



Les directives préfectorales prônant le regroupement des intercommunalités stipulent que le Syndicat des eaux et d'assainissement de Mametz, Rebecques, Blessy doit être dissout. Nous avons cependant pris les devants en adhérant au Syndicat NOREADE qui regroupe 543 communes pour la partie assainissement et 462 dans la distribution de l'eau potable. Pour information, cette entité gérée par des élus a la responsabilité en eau potable de 230 châteaux d'eau, 10 130 km de conduites et 318 970 compteurs. En assainissement, elle gère 170 stations d'épuration, 4 350 km de réseau et 194 400 raccordements au tout-à-l'égout.

Les avantages qu'offre cette adhésion sont multiples :

- Structure gérée par des élus des communes adhérentes. Ce n'est pas une société privée avide de faire des profits : c'est un syndicat qui doit simplement équilibrer ses comptes.
- Chaque commune adhérente paye le même prix en eau comme en assainissement.
- L'énorme « pilule » de notre nouvelle station d'épuration (2,5 millions d'euros) se voit diluer sur 543 communes et l'impact sur le prix de l'eau en sera très atténué voire nul. Si nous étions restés indépendants, il nous aurait été impossible de maintenir le prix de l'eau dont le coût aurait « flambé » dans les années à venir. Car n'oublions pas qu'il nous est également demandé de rechercher une nouvelle ressource en eau qui implique un forage test et si par chance il est positif, entamer les travaux pour un forage définitif, la pose d'une canalisation pour alimenter le château d'eau et la construction d'un bâtiment d'exploitation.
- ▶ NOREADE va se charger de trouver une nouvelle ressource en eau potable comme l'oblige un arrêté préfectoral.
- ▶ NOREADE reprend la totalité des emprunts en cours.
- ▶ NOREADE prend en charge la gestion des réseaux eau et assainissement et se charge de procéder à leurs réparations qui vont devenir de plus en plus fréquentes vu l'âge de ces installations.

Si le dossier suit un cours normal, nous devrions être officiellement adhérent NOREADE au 1er juillet 2012.

Consommation/an	Syndicat de Mametz (eau + assainissement) Base tarif 2010	NOREADE (eau + assainissement) Base tarif 2010
40 m ³	268.80	200.86
80 m ³	341.60	311.86
120 m ³	414.40	422.86

Vie scolaire

L'année scolaire dernière, les projets de l'école ont eu un thème central : le jardin et les petites bêtes.

Cette année, le thème retenu pour 5 classes est la mer (avec la prestation de Monsieur Martin, conférencier) et pour les 3 autres, le développement durable, le tri sélectif ou le jardinage.

L'école possède désormais une salle informatique (au 76 grand'rue) et l'équipe enseignante remercie la Municipalité pour les efforts consentis. Merci également à l'Association de Parents d'élèves, qui nous aide pour le financement d'équipements et des voyages scolaires.

Chaque classe est équipée d'un vidéo-projecteur et d'un ordinateur portable et, bientôt d'un e-beam (afin d'avoir un tableau blanc interactif).

Enseignants	Classe	Nombre d'élèves
M. VERLINE	CM2	26
M. LEBRUN Mme DICQUE	CE2-CM1	27
M. ROBILLIARD	CE2	27
Mme FRANÇOIS Mme HELBECQ	CP-CE1	24
Mme PETITPREZ Mme OBERT	GS-CP	25
Mme CROGIEZ Mme OBERT	MS-GS	29
Mme DESSE	PS-MS	28
M. LELIÈVRE	TPS-PS	21



Rugby à Mametz - 30 mars 2011

Au nom des élèves, du personnel de l'école, des enseignants, des parents d'élèves, je vous souhaite une très heureuse année 2012.

Le Directeur, Dominique LEBRUN



Le lundi 06 juin, les trois classes de maternelle se sont rendues dans la région de Desvres afin d'y découvrir deux élevages totalement différents, et par la taille des animaux concernés, et par l'utilisation alimentaire qu'il en sera fait.

En effet, d'un côté il fut question de l'élevage laitier de la ferme de la Houblonnerie à Cremarest, où l'agriculteur fit découvrir aux jeunes Mametziens ce qu'était une traite, qui plus est robotisée. Il fabriqua ensuite devant leurs yeux ébahis du beurre, qu'ils purent goûter sur un morceau de pain.

De l'autre, il fut question de l'escargotière du Choquel, où cette fois-ci, l'éleveur nous permit de découvrir les « gros gris » qui peuplaient deux immenses bâtiments. Les élèves ont pu découvrir leur anatomie, leur habitat, leur nourriture. Ensuite, pour les plus avertis, il fut question de la manière de protéger l'élevage contre les prédateurs que sont les rats, ainsi que sur la manière de cuisiner ces escargots, à partir d'octobre.

Association USEP de l'école de Mametz

Président: Dominique LEBRUN
Secrétaire: Catherine LAMBLIN
Trésorier: Jean-Pierre POTIER

Activités prévues pour 2011/2012:

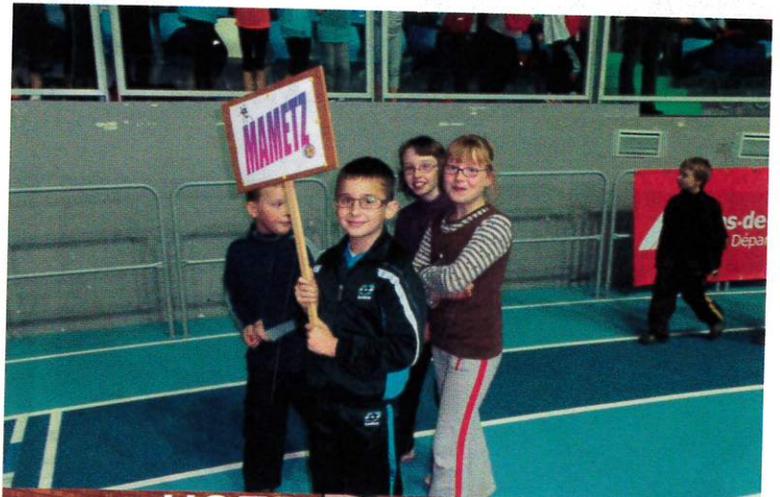
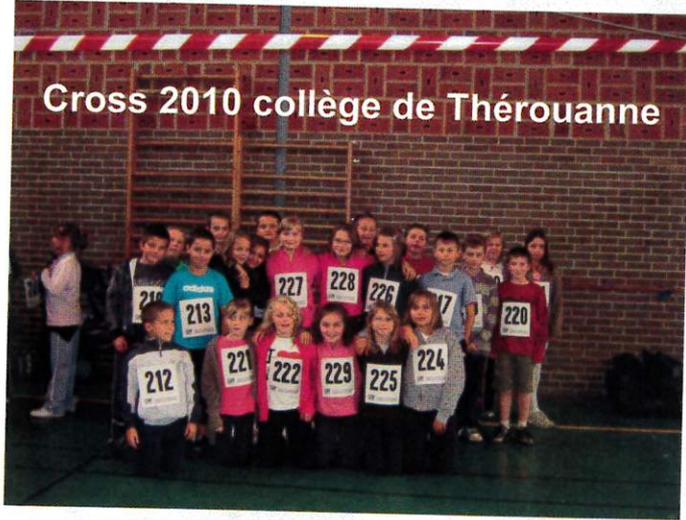
Usépiades, Athlétisme, pétanque, handball, tennis de table, jeux usépiens (jeux traditionnels), gymnastique, basket, rugby, football, cyclotourisme, randonnée pédestre.

Vie scolaire

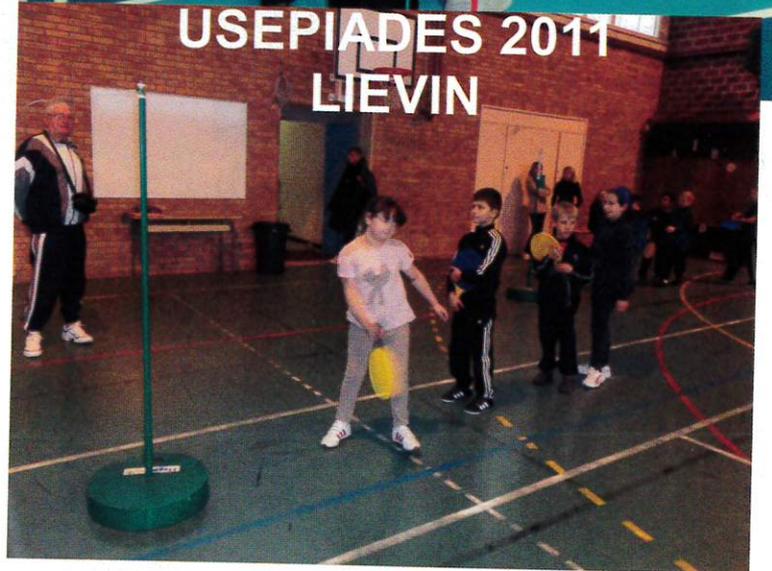
Carnaval



Gross 2010 collège de Théroutanne



USEPIADES 2011
LIEVIN



Intervention de l'ADATEEP
22 novembre 2011



Élèves de l'école des tilleuls
11 novembre 2011

Vie scolaire



La soupe des CM2 !



Un gâteau pour les grands.



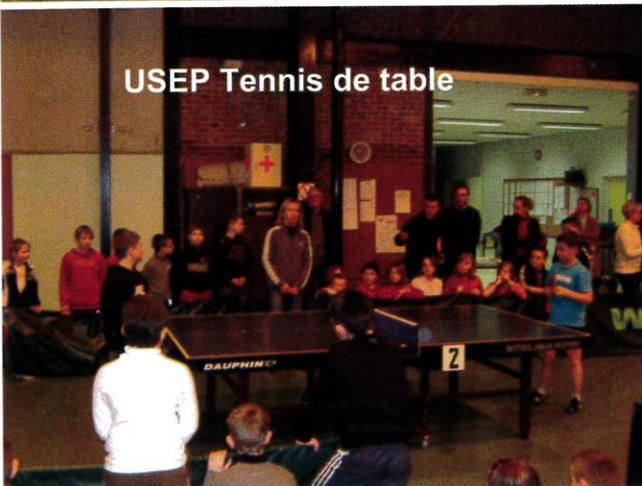
Voyage scolaire des maternelles



Centre de tri d'Arques
21 novembre 2011



USEP Tennis de table



Rencontres USEP Cycle 2
(pétanque - Jeux traditionnels)



Association des parents d'élèves de l'école des Tilleuls

LES OBJECTIFS

Le but de cette association est d'organiser différentes actions ou manifestations pour trouver des fonds qui serviront à financer du matériel pédagogique ou d'organiser des sorties pour les élèves de l'Ecole des Tilleuls.

LES ANIMATIONS



Les membres de l'A.P.E. (Association des Parents d'Elèves) organisent lors des vacances scolaires (Février, Avril et Octobre) deux après-midis récréatifs par semaine. Ces animations (dessin, jeux, bricolage) ont lieu dans le nouveau local multi-associations situé Rue de la Gare (ancien local des sapeurs-pompiers). Ce bâtiment entièrement rénové par la commune permet aux encadrants et aux enfants de bénéficier d'un confort optimal dans un secteur très calme et disposant à

proximité d'un terrain de jeux. L'accueil se fait à partir de 2 ans jusque 7 ans. Il est demandé une participation financière aux parents de 3 € par enfant et par après-midi.

LES ACTIONS MENEES EN 2011

Après-midis récréatives	vacances d'hiver, de Pâques et de la Toussaint
Janvier	vente de pizzas
Février	Soirée costumée
Mai	Ramassage de ferraille
Juin	Kermesse
Septembre	Brocante à Marthes
Octobre	Vente de calendriers
Novembre	Ramassage de ferraille
Décembre	Vente de compositions florales et de coquilles

MATERIEL FINANCE PAR L'APE

- 4 Vidéoprojecteurs
- Accessoires de protection pour les vélos des Maternelles
- 2 ordinateurs portables
- Achats de logiciels éducatifs
- Un cadeau de Noël pour chaque enfant

Association des parents d'élèves de l'école des Tilleuls

LES OBJECTIFS

Le but de cette association est d'organiser différentes actions ou manifestations pour trouver des fonds qui serviront à financer du matériel pédagogique ou d'organiser des sorties pour les élèves de l'Ecole des Tilleuls.

LES ANIMATIONS



Les membres de l'A.P.E. (Association des Parents d'Elèves) organisent lors des vacances scolaires (Février, Avril et Octobre) deux après-midis récréatifs par semaine. Ces animations (dessin, jeux, bricolage) ont lieu dans le nouveau local multi-associations situé Rue de la Gare (ancien local des sapeurs-pompiers). Ce bâtiment entièrement rénové par la commune permet aux encadrants et aux enfants de bénéficier d'un confort optimal dans un secteur très calme et disposant à proximité d'un terrain de jeux. L'accueil se fait à partir de 2 ans jusque 7 ans. Il est demandé une participation financière aux parents de 3 € par enfant et par après-midi.

LES ACTIONS MENEES EN 2011

Après-midis récréatives	vacances d'hiver, de Pâques et de la Toussaint
Janvier	vente de pizzas
Février	Soirée costumée
Mai	Ramassage de ferraille
Juin	Kermesse
Septembre	Brocante à Marthes
Octobre	Vente de calendriers
Novembre	Ramassage de ferraille
Décembre	Vente de compositions florales et de coquilles

MATERIEL FINANCE PAR L'APE

4 Vidéoprojecteurs
Accessoires de protection pour les vélos des Maternelles
2 ordinateurs portables
Achats de logiciels éducatifs
Un cadeau de Noël pour chaque enfant



Il était une fois...

Augustin, Zéphir, Joseph LABITTE le 22 janvier

Conseiller Municipal de 1948 à 1965

Lucia, Justine, Adolphine LEBON le 23 janvier
Voltaire, Marceau, Kléber DELVART le 20 février
Marie, Germaine, Augustine SEGONG le 20 février
Gabriel DUCHATEAU le 27 février

Clément, Aphrodis, Joseph FAUQUEMBERGUE le 3 mars

Olga, Marie, Louise DENIS le 15 mars
Jules, Paul, Charles LEMAÎTRE le 20 mars
Julie, Augustine, Gabrielle, Marie GADELIN le 26 avril
Renée, Thérèse, Marie DELATTRE le 10 mai
Léonie, Louisa, Octavie DELMAIRE le 17 mai
Emile, Oscar, Joseph DENIS le 23 mai
Roland, Augustin, Joseph LABITTE le 2 juin
Emile, Joseph, Eloi PENNE le 4 juin
Germain, Léon, Joseph AUDENARD le 14 juin
Paul, Célestin GOZET le 18 juin
André, Charles, Emile HOCHART le 20 juin
Georges, Victor FONTAINE le 3 juillet
Désiré, Adolphe GASPARD le 12 juillet
Gustave, Joseph DEBOUT le 14 juillet
Héléna, Augustine LIGNOT le 20 juillet
Léa, Anna HULEUX le 21 juillet

Marguerite, Angèle, Germaine DEBUIRE le 28 juillet



Notre « presque » centenaire, décédée en 2011

Marita, Berthe, Lucia CARON le 19 août
Jeanne, Marie, Camille DEFONTAINE le 20 août
Xavier, Louis, Joseph BLONDEL le 19 août
Flore, Valérie, Marie, Louise WACQUEZ le 25 août
André, Fernand, Eugène DESCAMPS le 2 octobre
Floria, Eugénie GERVOIS le 10 octobre
Henri, Amédée DELVART le 17 octobre
Godefroy, Hector DELMARRE le 19 octobre
Gaston, Louis, Raymond LEPRETRE le 23 octobre
Paulus, Marius WACQUEZ le 29 octobre
Flore CANLER le 28 novembre

Lucienne, Germaine DEHURTEVENT le 1er décembre

Carmélite pendant 25 ans, elle était la sœur du Père Léonce Dehurtevent et de l'Abbé Marc.

Michel, Joseph DELVART le 14 décembre

Qui était le grand conteur de l'histoire de Marthes

Marie, Estelle, Félicie THELLIER le 18 décembre

Ils sont nés
à Mametz
en 1912...

Dernier meunier de Crecques

Fernand, Auguste, Henri ANSEL & Elvire, Marie ROBILLARD le 27 janvier

Lucien, Joseph BECQUART & Julia, Zénaïde DELRUE le 4 mai

Augustin, Joseph DUBOIS & Fidéline, Henriette, Marie DELAYEN le 18 mai

Henri, Joseph DELVART & Marie, Joséphine FLAMENT le 15 juin

Jules, Florentin ROUSSEL & Blanche, Marie, Joseph BOUTON le 9 juillet

André, Julien DECOURCELLE & Gabrielle, Madeleine, Clémence PENNEQUIN le 19 août

Louis, Victor CANLER & Germaine, Marie DELMAIRE le 7 septembre

Jean-Baptiste LELEU & Eugénie HERBERT le 5 octobre

Joseph, Eugène, Casimir BOURGEOIS & Reine, Marie, Joséphine ROCHE le 30 novembre



**Ils se sont mariés
à Mametz
en 1912...**



M. et Mme Henri DELVART



Un mariage du début du siècle : M. et Mme Jules DUMONT



**Ils sont décédés
à Mametz en
1912...**

Angéline CARON épouse de Louis DUFOUR le 4 janvier, 39 ans,
journalière

Marie-Joséphine COYECQUES épouse de Augustin BOULIN le
13 janvier, 50 ans, épicière

Marie, Résina GERVOIS le 4 février, 77 ans, ménagère

Henri, Augustin BENCTEUX le 16 février, 15 mois

Catherine, Philippine DELAYEN veuve de Louis DENIS
le 8 février, 89 ans, ménagère

Eugène, Louis DELAIRE le 25 février, 37 ans, cultivateur

Léonce, Joseph BECQUART le 27 avril, 4 ans et demi

Hortense, Josèphe REANT veuve de Modeste BEAURAIN le 20 mai, 75 ans,
ménagère

Louis, Dominique DELEHEDDE le 21 mai, 78 ans, cultivateur

Rosalie, Séraphine AMAT épouse de Henri DEHESTRU le 22 mai, 61 ans, rentière

Ezélia, Fidélia GERVOIS le 24 mai, 72 ans, cuisinière

Emile, Edouard POTIER le 1er juin, 6 mois

Frédéric BOYAVAL « dit Ludovic » le 7 juillet, 51 ans, cultivateur

Augustin, Joseph DUCHATEAU époux de Rosalie DEFRANCE le 9 juillet, 60 ans,
maçon

Paul, Célestin GOZET le 21 juillet, 1 mois

Héléna, Augustine LIGNOT le 21 juillet, un jour

Henriette, Joseph, Marcelline LEMAÎTRE veuve de Adrien BOULIN le 28 juillet, 86
ans, ménagère

Maria DUFOUR veuve de Auguste RAOULT le 28 juillet, 49 ans, ménagère

François HERBERT veuf de Adéline BOUTON le 29 juillet, 90 ans, ouvrier

Jules, Alexandre DENIS époux de Adéline BAILLEUL le 15 août, 68 ans, forgeron

Alphonse, Alexandre, Joseph LEMAÎTRE époux de Flore, Augustine DELEHEDDE le 5
octobre, 57 ans, cultivateur

Marie, Eulalie, Rosalie CARON veuve de Modeste LEMAÎTRE, le 27 octobre, 79 ans,
ménagère

Joseph, Séraphin FILBIEN le 5 décembre, 19 ans, ouvrier

Mélanie, Agnès, Emma CAZIN le 7 décembre, 52 ans, sans profession

Augustin, Louis DELVART époux de Juliette RAOULT le 20 décembre, 48 ans,
cultivateur

Fortuné DUCHATEAU le 21 décembre, 22 ans,

Auguste, Louis BECART veuf de Marie GERVOIS le 20 décembre, 70 ans, menuisier



La construction du clocher actuel de l'église de Marthes (1899-1900)

Tous les bâtiments publics ont une histoire qui, si elle ne remonte parfois pas très loin dans le temps, fait ressurgir des noms et des moments, une époque, des pratiques qui nous semblent issus d'un passé lointain, d'autres encore bien actuelles. Penchons-nous cette année sur les étapes de la construction du clocher de Marthes, daté de 1899.

1^{er} août 1898. Devis estimatif des travaux, clauses et conditions particulières, établi pour le projet de construction d'une tour surmontée d'une flèche à l'église du hameau de Marthes, dressé par Dagmez, architecte à Aire.

8 août 1898. Approbation du devis par le conseil municipal.

3 février 1899. L'abbé Auguste Sénéchal, curé de Mametz, s'engage devant M^e Bourdrel, notaire à Aire, à donner 1'000 francs pour la construction d'une tour à l'église de Marthes.

12 février 1899. Délibération du conseil municipal. « M. le maire expose que le campanile de l'église de Marthes menace ruine. Il propose de faire construire une tour ». Budget proposé de 3'600 fr, adopté.

26 février 1899. Réunion au presbytère du conseil de fabrique de "l'église annexe de Marthes", en séance extraordinaire, autorisée par l'évêché. « Après avoir mûrement réfléchi et examiné les comptes et budgets de ladite église, sachant d'autre part que chaque année l'église de Mametz vient en aide à l'église de Marthes, vu sa pauvreté, le conseil à l'unanimité a déclaré l'impuissance absolue de l'église de Marthes à contribuer aux susdites dépenses ».

4 juin 1899. Délibération du conseil municipal. La décision est prise de contracter un emprunt à la Caisse des Dépôts et Consignations pour le clocher de Marthes.

13 juin 1899. Avis favorable du sous-préfet pour l'emprunt.

15 juin 1899. Arrêté du préfet autorisant la commune de Mametz à emprunter une somme de 1'600 fr remboursable en 8 ans à partir de 1900, pour la construction d'une tour à l'église de Marthes. La commune est autorisée à imposer extraordinairement pour l'amortissement de l'emprunt 2 centimes 5/10^e additionnels au principal des 4 contributions directes, devant produire une somme totale de 1'880 fr. L'acte notarié en date du 3 février 1899 par lequel Sénéchal, desservant, s'engage à contribuer aux travaux pour une somme de 1'000 fr est approuvé. Deux autres emprunts sont alors en cours, l'un pour les écoles, l'autre pour le chemin de fer d'Aire à Fruges.

18 juillet 1899. Lettre du préfet au sous-préfet. « Le procès-verbal d'adjudication des travaux de construction d'une tour à l'église du hameau de Marthes, commune de Mametz, fait connaître qu'aucune soumission n'ayant été déposée, le bureau a déclaré adjudicataire le sr Masset-Lefer, maçon, qui s'engageait à exécuter les travaux au prix du devis, tant en demandant qu'en cas de réemploi des vieux bois provenant de la démolition du clocher, le m³ lui fut payé 50 fr. Cette manière de procéder est irrégulière. En effet, le pouvoir du bureau d'adjudication se bornait à constater qu'aucun entrepreneur n'avait soumissionné et à en dresser procès-verbal. Il appartenait ensuite au conseil municipal de décider qu'il y avait lieu ou de procéder à une nouvelle adjudication ou de demander l'autorisation de traiter de gré à gré, d'accepter le prix de 50 fr le m³, offert en cas de réemploi du vieux bois à provenir de la démolition du clocher et abandonné à l'entrepreneur. Je vous prie de porter ces explications à la connaissance de M. le maire de Mametz et de lui faire connaître que si l'intention du conseil municipal est de confier l'exécution des travaux au sr Masset, il y a lieu de soumettre à mon approbation le marché à passer avec cet entrepreneur ».

23 juillet 1899. Devis estimatif des travaux entre Emile Bourdrel, maire de la commune et Masset-Lefer, maître maçon à Mametz. « Le présent projet consiste dans la construction, en avant du pignon de la porte d'entrée, d'une petite tour surmontée d'une flèche en remplacement du clocher, qui est en mauvais état. Les travaux seront exécutés sous la direction et la surveillance de M. Dagmez,

architecte. L'entrepreneur sera tenu de démolir à ses frais l'ancien clocher (...) ».

25 juillet 1899. Approbation du marché de gré à gré par le conseil municipal.

27 juillet 1899. Transmission du marché de gré à gré entre Masset-Lefer et la commune sous-préfet au préfet, avec avis favorable, « une adjudication publique tentée le 9 de ce mois n'ayant donné aucun résultat, j'estime qu'il y a lieu d'approuver le marché ci-joint ».

29 juillet 1899. Approbation par le préfet.

15 août 1899. Réunion du conseil municipal. Le maire lit une lettre du directeur général de la Caisse de Dépôts et Consignations : « le montant de l'emprunt de 1'600 fr applicable aux frais de construction d'une tour à l'église de Marthes ne peut être versé dans la caisse communale avant le 1^{er} fév. 1900, date du recouvrement des ressources affectées à la garantie du prêt. Or les travaux devant être terminés au 1^{er} nov. prochain, l'entrepreneur qui est un ouvrier sans fortune ne pourrait attendre au-delà de cette date pour être mis en possession de ses fonds. Dans ces conditions et conformément à la lettre du directeur de la Caisse des Dépôts et Consignations, M. le maire propose de voter un crédit de 30 fr qui sera pris soit sur les fonds libres, soit sur les dépenses imprévues de l'exercice courant pour faire face aux intérêts supplémentaires à ajouter au premier terme à échoir en 1900 ». Proposition approuvée, crédit demandé.

3 octobre 1899. Emprunt signé par le directeur de la Caisse des Dépôts et Consignations.

4 octobre 1899. Emprunt signé par le maire de Mametz.

15 octobre 1899. Mandat d'acompte à Emile Masset-Lefer 1'200 fr.

30 octobre 1899. Mandat d'acompte à l'architecte, 60 fr.

5 novembre 1899. Par délibération du conseil municipal, le maçon est dispensé de fournir un cautionnement « cela en raison de la bonne réputation de l'entrepreneur et de l'état d'avancement des travaux qui sont presque terminés ».

13 décembre 1899. Certificat d'acompte de Dagmez pour Masset.

14 décembre 1899. Mandat d'acompte au maçon 1500 fr.

16 décembre 1899. Mandat d'acompte à l'architecte, 75 fr.

30 mai 1900. Devis supplémentaire pour la somme de 370 fr 65.

31 mai 1900. Acceptation du devis supplémentaire par le conseil municipal.

4 juillet 1900. Transmission du devis supplémentaire de la sous-préfecture à la préfecture, avec avis favorable.

16 juillet 1900. Acceptation du devis supplémentaire par l'évêché, sous la signature de Lejeune, vicaire général.

19 juillet 1900. Acceptation du devis supplémentaire par la préfecture.

10 octobre 1900. « Procès-verbal de réception. Je soussigné Dagmez François Joseph architecte de la ville d'Aire certifie avoir procédé en présence de M. le maire de la commune de Mametz, de M. Lemaître Charles, conseiller municipal, membre de la commission de surveillance et de l'entrepreneur Masset-Lefer, à la réception des travaux de construction d'une tour surmontée d'une flèche à l'église du hameau de Marthes et déclare que lesdits travaux ont été bien et dûment exécutés selon les règles de l'art et conformément aux conditions des devis approuvés par le M. le préfet en date des 29 juillet 1899 et 19 juillet 1900 (...) ».

13 octobre 1900. Métré et règlement de compte des travaux.

15 et 30 octobre 1900. « Doit la commune de Mametz à l'architecte Dagmez, savoir. Honoraires dus pour direction, conduite et surveillance des travaux. Montant des travaux réglé à l'entreprise Masset (...). Reste dû pour solde de compte 92,17 fr. (...) » Payé le 15 octobre 1900 ».

21 et 30 octobre 1900. Mandat de paiement pour Dagmez, architecte à Aire. 92 fr 17.

21 et 30 octobre 1900. Mandat de paiement pour Emile Masset, maçon, 1'043,45 fr

Remerciements à Matthieu Fontaine, jeune mametzien, docteur en histoire.

Une commune, trois villages :

La réunion de Mametz, Marthes et Crecques en 1822.

Qu'on appelle aujourd'hui la réforme des communautés territoriales ne date pas d'hier. La Révolution, l'administration villageoise, dont l'origine se perd dans le Moyen-Âge, est ce que l'on appelait la communauté villageoise. Les communes - ou municipalités - comme les départements, de la Révolution française et plus particulièrement de l'année 1790, Marthes, Mametz et Crecques, après avoir été trois communautés villageoises indépendantes, deviennent trois municipalités indépendantes.

Chaque municipalité a son propre personnel, maire, adjoints et conseil. Si l'administration communale est généralement bien aimée des français, elle nécessite un personnel nombreux, trop coûteux. Aussi l'État a tenté de résoudre ce problème, autant par mesure d'économie que pour améliorer l'administration.

En l'an III (1795), une nouvelle Constitution supprime les municipalités de village pour les remplacer par des municipalités de canton, où chacun des villages a des représentants. Marthes et Crecques, qui dépendaient du canton de Théroouanne, sont donc rattachés à Mametz et y sont représentés par des délégués. Devant le bouleversement des habitudes, cette mesure ne dure pas et les trois villages redeviennent indépendants.

Le gouvernement ne renonce pas à la fusion des communes, devenue nécessaire, et sous Louis XVIII il entreprend de procéder au cas par cas. Puisque la méthode forte des municipalités de village n'a pas marché à l'époque révolutionnaire, il tente de convaincre des villages voisins de se réunir. Ce qui est de constater qu'il y réussit, en partie du moins.

C'est durant cette période, en 1822, que Marthes, Mametz et Crecques décident d'un accord de ne former qu'une seule municipalité, dont Mametz est déclaré "chef-lieu". Ce n'est pas le cas unique, et c'est à la même période que sont réunis, entr'autres, Hamelet (1819), Mentque et Nortbécourt (1819), Fléchin, Cuhem et Boncourt (1821), Crecques et Cuhem (1822). Un projet de réunion de Clarques à Rebecques (1822) n'a pas eu de suite.

Comme personne ne l'ignore à Mametz, la réunion des trois villages n'est pas un long fleuve tranquille, et entre 1839 et 1881, Crecques tente de retrouver son statut de commune indépendante, ce que tente aussi Marthes entre 1839 et 1852. Les villages ont une identité qu'ils conservent, même sans être des centres de pouvoir.

Aujourd'hui, à l'heure où avec les Communautés de Communes, un mouvement de réunion territoriale est à nouveau en route, qui semble irréversible, la question de l'existence des communes - et des départements - dans l'administration territoriale est à nouveau posée. Mais les habitants en feront un symbole de leur identité comme c'est le cas aujourd'hui à Mametz. Le village continuera d'exister, qu'il soit siège ou non de municipalité.

N^o 909.

2 avril 1822.

Extrait de l'ordonnance du Roi
Donné par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre,
à tous ceux qui en seront tenus, Salut.
Sur le rapport de notre Ministre de l'Intérieur,
Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1^{er} Les Communes de Mametz et Marthes et de
Czequet, Dép. du Nord de Calais, sont réunies pour n'en
former qu'une seule dont Mametz sera le Chef-lieu, les

papers et registres de trois Communes y seront rassemblés.

Art. 2.
Les Communes de St. Marie Berque et de St. Nicolas, Dép.
du Nord de Calais, sont réunies pour n'en former qu'une seule
dont St. Marie Berque sera le Chef-lieu; les papers et
registres de deux Communes y seront rassemblés.

Art. 3.
Les Communes de Eperouanne et de Willezy Eperouanne,
Dép. du Nord de Calais, sont réunies pour n'en former qu'une
seule dont Eperouanne sera le Chef-lieu des papers et
registres de deux Communes y seront rassemblés.

Art. 4.
Le Préfet du département procédera sans délai à la nomination
des maires, adjoints et Conseillers municipaux de toutes les
Communes.

Art. 5. Les parties qui les composent continueront de jouir
des droits d'usage ou autres qui peuvent leur appartenir,
mais elle contribueront en Commun aux dépenses municipales.

Art. 6. Nos Ministres secretsaires d'Etat de l'Intérieur et
des finances sont chargés de l'exécution de la présente
Ordonnance.

Donné en notre Chateau des Tuileries le 20 Mars de l'an
de grâce 1822, et de notre règne le 27. Signé Louis.

Par le Roi:

Le Ministre secretaire d'Etat de l'Intérieur, Signé Corbière

N° 309

Extrait de l'ordonnance du Roi.

Louis, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, salut.

Sur le rapport de notre Ministre de l'Intérieur, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1^{er} : Les communes de Mametz, de Marthes et de Crecques, département du Pas de Calais, sont réunies pour n'en former qu'une seule dont Mametz sera le chef-lieu, les papiers et registres des trois communes y seront rassemblés.

Donné en notre château des Tuileries, le 20 mars de l'an de grâce 1822, et de notre règne le 27^{ème}.

Signé Louis.

Par le Roi :

Le Ministre secrétaire d'Etat de l'Intérieur,

signé Corbiere.

Associations...



Sport...

Chapeau de cow-boy et bottes de cuir

Isabelle BAROUX
46 rue de Choquart
Mametz
03.21.95.66.54

Vélo Club de Mametz

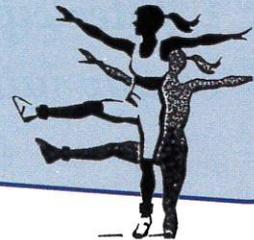
Bruno CROWYN
1 rue du Mont de Biennes
Aire-sur-la-Lys
03.21.39.36.88

E.S.M.R. (football)

Joël LECIGNE
22 rue de Bruchine
Mametz
06.59.10.33.69

Mametz Gym Form

Sylvie CHEVALIER
12 chemin des Charbonniers
Mametz
03.21.88.34.94



Souvenirs...

A.C.P.G - C.A.T.M. - T.O.E Veuves de Mametz/Rebecques

André LOZINGO
25 rue du moulin
Mametz
03.21.95.80.23

F.N.A.C.A.

Francis FAUCON
9 rue de l'Anglet
Mametz



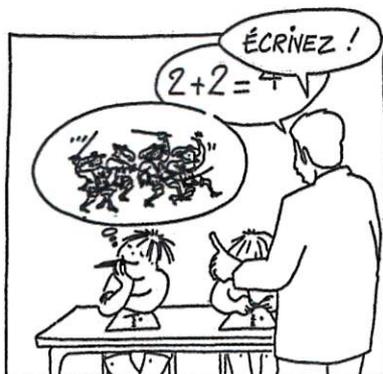
École...

U.S.E.P.

Dominique LEBRUN-VANDEWALLE
80 Grand'rue
Mametz
03.21.38.76.24

A.P.E.

Caroline BLONDEL
214 A Grand'rue
Mametz
03.21.11.47.03



... il y en a pour tout le monde !

Fête et loisirs...

Carabiniers de Mametz

Jean-Charles DELATTRE
16 chemin de Monbus
Mametz
06.30.68.76.61

Un plus pour Mametz

Association de couture
Véronique DEPRETZ
19 rue de Bruchine
Mametz
03.21.95.26.04

Carabiniers de Marthes

Jean-Michel CASIEZ
6 rue du château - Mametz
03.21.12.33.69

Loisirs détente

Travaux manuels
Claudine ALEXANDRE
9 rue de la place
Mametz
03.21.39.13.09

Association des fêtes

Christian MASSET
80 Grand'rue - Mairie
Mametz
03.21.39.07.05

Moto Club

Les copains d'abord

Jacques MOITEL
14 rue de l'Anglet
Mametz
06.77.03.66.20

Comité des fêtes du château

Pascal DEBUICK
45 rue du chevron d'or
59560 Comines
03.20.39.55.16

Carabiniers de Crecques

Jean-Pierre DEBRIFFE
254 Grand'rue - Mametz
03.21.95.84.11

Club du 3ème âge

Geneviève GOZET
3 place du rietz
Mametz
03.21.95.58.83

Nature...

La truite mamezienne

René MASCLET
12 rue St Honoré
Mametz
03.21.39.29.85

Sté de chasse de Crecques

Damien BOURDREL
6 rue de l'Anglet
Mametz
03.21.93.55.15

Sté de chasse de Marthes

Michel DELVART
3 chemin du calvaire
Mametz
03.21.39.58.17

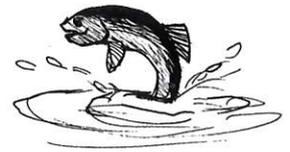
Sté de chasse de gibier d'eau

Jean Pierre CHARLET
58 Grand'rue
Mametz
03.21.39.27.06

Sté de chasse de Mametz

Patrice VITRY
8 rue de la gare
Mametz
03.21.95.13.68

LA TRUITE MAMETZIENNE



Réalisations d'actions menées par l'association DPPM (Découverte Pêche et Protection des Milieux) en 2011 et projets 2012.

En 2011, l'association de pêche locale « La Truite Mamezienne » a mis à disposition, ses plans d'eaux ainsi que ses infrastructures pour accueillir les jeunes du département, tout d'abord les 28 mai et 24 septembre, dans le cadre du challenge départemental des jeunes. Le 15 juillet, ce sont les jeunes du CAJ d'Aire-sur-la-Lys, les 16 et 17 août, ceux du CAJ de Saint-Omer, et pour terminer, pour les adhérents de l'association de pêche, une journée de pêche au TOC a été offerte par la fédération départementale de pêche, le 26 août.

En 2012, un projet pour les jeunes des écoles de Mametz devrait voir le jour, ainsi qu'une journée destinée aux adhérents à Ponches Estruval (Somme).

Nous rappelons que Monsieur René Masclat, vient d'être élu Vice Président de l'association DPPM et qu'il est déjà régulièrement sur le terrain pour apporter toutes ses connaissances et véhiculer les valeurs de notre structure.



C'est avec un grand souci du respect de l'eau, que l'association de pêche « La Truite Mamezienne », entretient et nettoie la rivière. Sachant que le milieu aquatique est le fond de commerce de notre commune, la municipalité tient à remercier chaleureusement la société de pêche « La truite mamezienne » pour leurs différentes actions d'entretien et de mise en valeur du lit et des berges de la Lys ainsi que des Etangs.





Commerces & Services

LA SIGNALÉTIQUE COMMERCIALE

Le Pays de Saint-Omer et la Communauté de Communes de la Morinie viennent de mener une vaste étude afin de doter toute les communes de ce « Pays » d'une signalétique commune.

Cette tâche a été confiée au SMLA (Syndicat Mixte Lys Audomarois). Pour votre information, le SMLA est un syndicat traitant les dossiers qui intéressent toutes les communes du Pays de Saint-Omer. Il s'occupe également des déchetteries, des compostières et de de la nouvelle usine d'incinération en cours de construction.

Dans une commune comme la nôtre où tout est fait afin d'embellir votre quotidien, il était urgent d'agir pour remplacer l'ancienne signalétique qui a fortement souffert avec les années. Ce projet sera financé par le FISAC (fond pour l'aide au commerce) à hauteur de 30 % et par des fonds européens FEDER (30 %).

Les axes principaux de cette signalétique sont les suivants :

✓ **Totem à l'entrée de la commune**

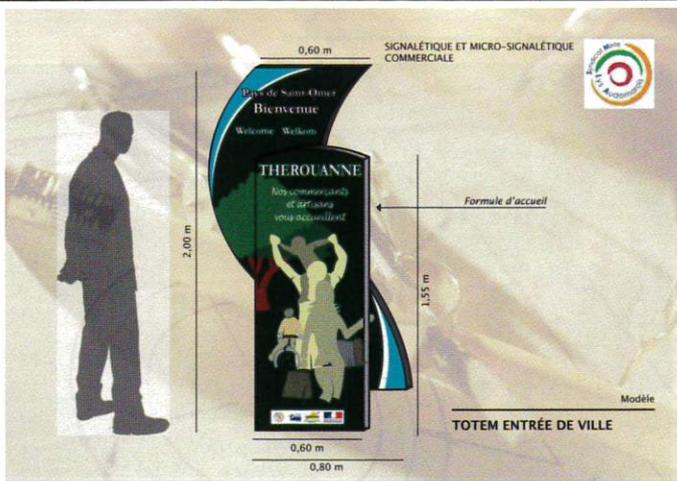
✓ **Micro-signalétiques (mât + lattes)**

Le calendrier prévisionnel pour l'installation de ces équipements est le suivant :

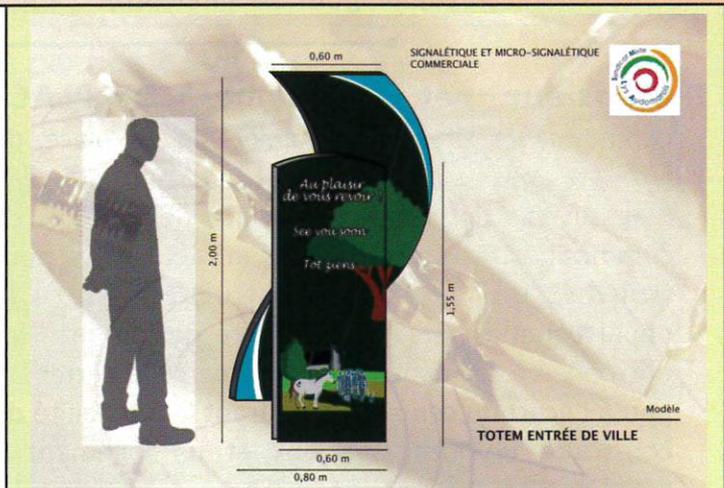
✓ janvier 2012 : *lancement de l'appel d'offres global pour toutes les communes intéressées*

✓ février 2012 : *dépôts des dossiers de subventions*

✓ avril 2012 : *lancement des travaux.*



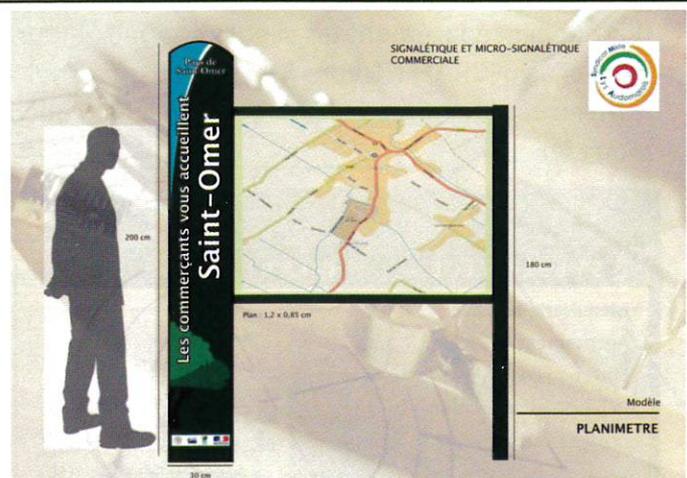
ENTREE DE COMMUNE RECTO



VERSO



POTEAUX SIGNALETIQUE



PLANIMETRE (EQUIPEMENT OPTIONNEL)

Après un combat de plus de cinq années, la **BOULANGERIE** a finalement **ouvert ses portes en août 2011**. Ce dossier entamé avec un autre artisan boulanger avait fait l'objet d'un dépôt de dossier D.D.R. (dotation pour le développement rural) auprès de la Sous-préfecture. Il est bon de rappeler le fonctionnement de cette dotation : Pour obtenir ce financement, le chantier doit être pris en charge par la Communauté de Communes. Celle-ci achète le terrain, construit le bâtiment et le revend dès son achèvement au commerçant déduction faite de la dotation perçue. Pour des raisons personnelles, cet artisan boulanger n'ayant pas souhaité donner suite à ce dossier, une nouvelle demande a dû être faite pour permettre à **Monsieur et Madame VIEILLARD** de bénéficier de cette subvention. Il est important de savoir que ce type de dossier représente une charge de travail très importante et il faut remercier les services de la Communauté qui ont mené de main de maître cette opération. Natif de Wittes, Monsieur VIEILLARD est un élève de la boulangerie DELALLEAU et il était propriétaire d'une belle boulangerie-pâtisserie à Oye-Plage. Comme le couple souhaitait se rapprocher d'Aire-sur-la-Lys (Mme Vieillard est airoise de naissance), la possibilité d'ouvrir un commerce à Mametz cadrait parfaitement avec leur projet de vie.

↳ **HORAIRES D'OUVERTURE** : du lundi au samedi 7h-13h,
14h30-19h ; le dimanche 7h-13h.
Fermé le mercredi

SPÉCIALITÉS :

chocolats et tuiles maison, corne d'abondance en chocolat avec choux et mignardises, pièces montées en choux, Buffet de mariage (mignardises salées et pains surprises / mignardises sucrées et verrines), gâteaux d'anniversaire ou autres célébrations avec photo sur le gâteau, restauration rapide (formule sandwich).



Monsieur et Madame DELPLACE

commerçants situés auparavant sur la place de Mametz ont souhaité construire un nouveau magasin afin de gagner en surface de vente et en commodités. Leurs recherches infructueuses, pour trouver un terrain constructible sur la départementale et dans le centre de Mametz, les ont obligé à se rabattre sur une parcelle certes un peu à l'écart du centre mais offrant la possibilité de construire un local spacieux et un logement à l'étage.

L'aménagement de ce commerce permet désormais

d'accueillir séparément les clients « tabac et journaux » et les joueurs au PMU.

Le magasin GRAFFITI vous offre tout un panel de services : *Tabac, cave à cigares, journaux, jeux à gratter, timbres fiscaux, Articles de pêche, cadeaux, Gaz en bouteille, PMU avec parking à l'arrière du magasin*



SYLSERVICES CHARLET	
Menuiserie bois pvc	
Agencement intérieur	Auto-entrepreneur
Entretien générale de la maison	siren : 529503765
Peinture et décoration	Téléphone : 03.21.38.37.44
Espaces verts	Portable : 06.38.28.11.33
	Messagerie : sylservices@hotmail.fr

P.G. ELEC

AN SERVICE DE VOTRE MAISON

Tel: 06 70 32 64 17

potier.cedric089@orange.fr

213 grand'rue 62120 MAMETZ

Electricité générale,
Automatisme pour portail,
Interphonie, Contrôle d'accès,
Alarme, Domotique.



Manifestations

JOURNEES du PATRIMOINE

En Septembre 2011, la Commune de MAMETZ enregistrait sa 3^{ème} Participation aux « Journées Nationales du Patrimoine » et pour cette édition, ce fût - à nouveau - tout au long du week-end que nous avons accueilli les visiteurs – sur les différents sites ouverts et pour les manifestations proposées à l'occasion.

Une petite Visite Guidée de nos 3 Eglises



MAMETZ



MARTHES



CRECQUES

Un détour volontaire par nos 2 Moulins

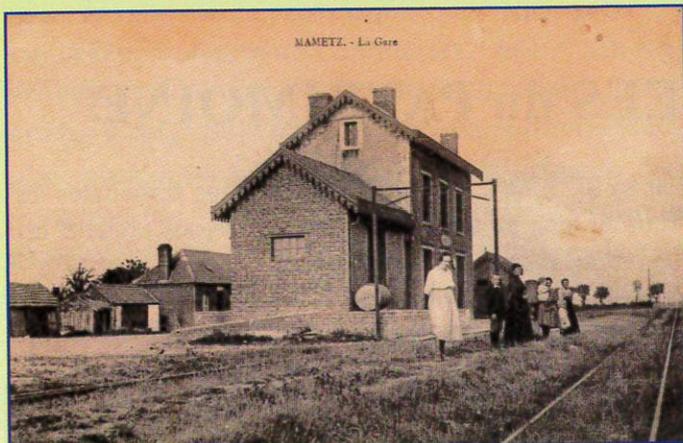


Une randonnée découverte dans Mametz

Cette randonnée a permis de redécouvrir des lieux où avaient exercé des artisans et des commerçants du siècle dernier et de se remémorer des anecdotes du passé. Les groupes successifs ont pu découvrir également le site de l'Ancienne Gare à proximité de l'actuelle « Maison des Associations » située dans l'ancien local des sapeurs pompiers.



Une exposition d'objets et de cartes postales anciennes



Cette exposition présentait notamment la gare de Mametz qui a vu passer jusqu'au milieu du siècle dernier la ligne Aire sur la Lys - Berck sur Mer avec le fameux « Patrouillard ».

Les jeux traditionnels



A l'occasion des journées du patrimoine, les visiteurs purent s'essayer à différents jeux traditionnels comme le jeu de quilles ou le javelot. Ces jeux ont été fabriqués par un des organisateurs Monsieur Georges Lemaitre que nous remercions

Pour 2012, l'équipe a choisi de centrer ses actions sur Marthes avec en prévision la découverte de la vie de ce hameau à travers ses habitants dont certains furent de grands voyageurs. Nous y découvrirons leur métier, leurs loisirs et bien d'autres choses encore; Pour contribuer à ce voyage dans le temps, tous les volontaires sont les bienvenus. Vous pouvez, dès à présent, déposer en mairie des photos des documents des cartes postales qui seront scannés et vous seront restitués très rapidement. Vous pouvez proposer également des objets anciens qui seront exposés pendant ce week-end du patrimoine.

Si vous êtes intéressés par l'histoire de votre village, n'hésitez pas à rejoindre le groupe de volontaires des journées du Patrimoine et ce, quelque soit votre âge.



**LE 3e MARCHÉ DE NOËL
LA PLUS BELLE REUSSITE
COMMERCIALE DEPUIS LA
PREMIERE EDITION**



LA CHASSE AUX ŒUFS A LA SAUVAGINE



**LES RONDS'FLANCS : un spectacle musical
hilarant qui a réuni plus de 250 spectateurs**



LE GEAI DE MARTHES

**BROCANTE
2011 encore
une belle
réussite ⇒**



LES MEDAILLES DU TRAVAIL



L'EXPO-PEINTURES



**Lors du repas des aînés, visite
amicale à notre doyenne**

LA FÊTE DE LA MOTO DU 10 AVRIL 2011

La première édition de la fête de la moto organisée par les Carabiniers de Mametz a été un réel succès. Le beau temps était au rendez-vous et plus de 3 500 visiteurs ont été accueillis sur le site où leur étaient proposés :

- ✓ Une brocante moto
- ✓ Des exposants professionnels de la moto
- ✓ Un marché du neuf et de l'occasion
- ✓ Des concerts rock
- ✓ Une balade moto
- ✓ Un spectacle de stunt (acrobaties moto)
- ✓ De quoi se restaurer
- Les rues de Mametz n'avaient jamais vu autant de motos stationnées sur ses trottoirs et le public est resté nombreux toute la journée.

MAMETZ - 62 FÊTE DE LA MOTO

Dimanche 10 Avril
de 9 h. à 17 h.



BROCANTE (MOTO, QUADS, SCOOTERS)
MARCHÉ DE L'OCCASION * EXPOSANTS PROS (motos, accessoires)
BALADE MOTO TOURISTIQUE
SPECTACLE ACROBATIES MOTO * CONCERT ROCK

RESTAURATION * BUVETTE SUR PLACE
Emplacement brocante : 1,50 €/mètre (prix : gratuit) Marché de l'occasion : 3 €/moto
Inscriptions au 03.21.95.35.98 ou par mail : mollet.jacques@wanadoo.fr
Téléchargement de la fiche d'inscription sur le site : <http://www.mametz.org>
Prix de l'entrée comprenant brocante et le spectacle (11h. 14h. 16h.) : 3,00 € (+2 ans gratuit)
Participation à la Balade cartographique comprise dans le prix de l'entrée IPNS



DE L'ANIMATION



PLEIN LES RUES



LA BROCANTE MOTO



Boire une bonne bière et se restaurer



Nounours avec les photos à télécharger sur le site de la commune



L'équipe organisatrice et ceux du stunt



Spectacle de STUNT (acrobaties)

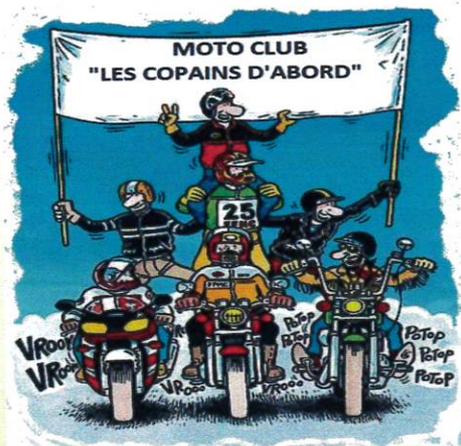


UN BAISER (PAS VOLÉ)



2e FETE DE LA MOTO

Dimanche 8 Avril 2012



Le club de moto « Les copains d'abord » nouvellement créé organise en 2012 la seconde fête de la moto dont la première édition, à l'initiative des carabiniers de Mametz, avait attiré près de 4000 visiteurs.

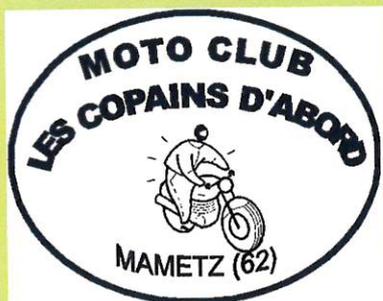
Cette deuxième édition sera placée sous le thème de la « sécurité » avec la présence de la Gendarmerie et de la Sécurité Routière.

Les principales animations seront les suivantes :

- présence de nombreux stands d'exposants professionnels de l'équipement moto
- Importante brocante moto, quads, scooters
- Marché de l'occasion moto, quads, scooters
- Participation de concessionnaires moto, quads et scooters
- Rallye touristique moto
- Concerts rock
- Spectacle de stunt sur la grand'rue (acrobaties moto)
- Baptême de l'air en hélicoptère
- Restauration et buvette

A cette occasion, les rues de Mametz seront en majeure partie placées en circulation restreinte sauf les zones suivantes qui seront totalement barrées : la place du Nouveau Siècle, la rue des écoliers, la rue de l'école buissonnière et la grand'rue (300 m. à partir de la pharmacie en allant vers Théroutanne).

✂



**LE CLUB MOTO
« LES COPAINS D'ABORD » ONT LE
PLAISIR DE VOUS OFFRIR CE BON A
DECOUPER VOUS DONNANT DROIT A
UNE ENTREE GRATUITE POUR
ASSISTER AU SPECTACLE DE STUNT LE
DIMANCHE 8 AVRIL 2012
A MAMETZ**

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Dix-huit participants ont encore répondu présents au concours de maisons fleuries qui comporte trois catégories : *façades, jardins et cours (partie visible de l'extérieur)*.

Merci à Jean-Pierre POTIER, conseiller municipal et à tout le jury qui l'a accompagné lors des deux passages. Le classement pour l'année 2011 est le suivant :



- ✓ arrivent premiers dans la catégorie « *jardin* » : **Marlène et Christian BAUELLE, 179 grand'rue**
- ✓ pour le catégorie « *façades* » : **Muriel DANDEL, 34 rue de la Gare**
- ✓ enfin pour la catégorie « *cours* » **Colette DELMAIRE, 10 rue de la Gare.**



CONCOURS DES ILLUMINATIONS DE NOËL



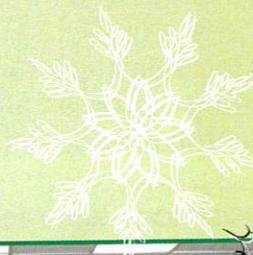
Ce concours organisé par la commune et pris en main par deux conseillères municipales Isabelle DHIU et Elisabeth DA SILVA a vu la participation de dix-sept Mametziens.

Premier prix « *commerce* » ex-aequo :

- ✓ ZEN & BELLE
- ✓ SALON VERONIQUE

Premier prix « *particuliers* » :

- ✓ Jean-Philippe LEVECQUE



La remise des prix a eu lieu le 4 mars à la salle du Millénium. Merci aux organisatrices et à tout le jury.



Du nouveau dans les assiettes

Pour la rentrée 2011, la municipalité a décidé de faire appel à Yanni'Cuisine, une société artisanale de Wavrans-sur-l'Aa, pour fournir les repas de la cantine scolaire



Yanni'Cuisine fournira la cantine scolaire de Mametz à la rentrée.

Des produits frais et locaux, c'est ce que les enfants demi-pensionnaires de Mametz trouveront dans leurs assiettes à la rentrée. Un changement radical qui prône la qualité et le goût, voulu par la municipalité. « Il y avait de nombreuses revendications par rapport aux plats servis par API, la précédente société de restauration, affirme Jacques Delmaire, le maire. Nous avons donc cherché des solutions. »

Et la solution s'appelle Yanni'Cuisine. Basée à Wavrans-sur-l'AA, cette jeune entreprise, spécialisée dans le portage à domicile de plateaux-repas pour les personnes

âgées, s'est lancée depuis l'année dernière dans la fourniture de repas pour les cantines scolaires. « Je sers déjà deux cents plateaux par jour aux personnes âgées et je me suis lancé dans le secteur des cantines scolaires parce que je voulais que nos petites têtes blondes mangent aussi correctement. Mametz est la deuxième municipalité à nous faire confiance pour ce service », lance Yannick Dufrenne, le directeur de Yanni'Cuisine.

Préparés « la veille pour le lendemain »

Le cuisinier de formation a créé sa société en 2009 avec un objectif : créer des me-

nus confectionnés de façon artisanale et à base de produits de saison achetés chez les producteurs locaux.

Ainsi, les plats servis aux petits Mametziens seront cuisinés dans les locaux de la société à Wavrans-sur-l'Aa par les neuf salariés de Yanni'Cuisine. « Nous préparons les repas la veille pour le lendemain, contrairement à certaines sociétés industrialisées qui fabriquent à J + 3 ou J + 5 », souligne Yannick Dufrenne. Les plats seront ensuite livrés à Mametz par camionnette réfrigérée à 9 heures le matin même. Il ne reste plus au personnel de la cantine qu'à les réchauffer et les servir. Un service prati-

que qui n'a pas manqué de séduire la municipalité. « Le personnel va gagner du temps. En plus, il faut souligner que la cuisine qui sera servie est intéressante au niveau gustatif, explique le maire qui a pu goûter quelques plats concoctés par la société. Nous allons proposer aux enfants une façon de cuisiner "comme à la maison" », se réjouit-il.

Un coût plus élevé pris en charge par la mairie

Une qualité qui a cependant un coût. « Le prix sera légèrement plus élevé. Cela représente un coût supplémentaire d'environ 800 euros par an. Cette somme sera prise

en charge par la municipalité », tient à préciser Jacques Delmaire.

Si l'initiative plaît, le premier élu espère bien poursuivre sa collaboration avec Yanni'Cuisine dans les années à venir. Mais avant cela il faudra laisser aux petits Mametziens le temps de juger leurs assiettes. Ils pourront se faire un premier avis dès le 5 septembre.

Marie JOURDIN

Yanni'Cuisine en chiffres

■ Plus de soixante-dix communes font déjà confiance à Yanni'Cuisine pour le portage de repas à domicile et deux cents plateaux sont livrés chaque jour aux personnes âgées.

■ Six municipalités feront appel à la société pour fournir leurs cantines scolaires à partir de la rentrée 2011.

■ Cinquante petits Mametziens demi-pensionnaires bénéficieront des services de Yanni'Cuisine. L'entreprise cherche à fournir les cantines scolaires des petites communes avec quatre-vingts enfants maximum par service pour garder sa dimension humaine et artisanale et éviter de devoir industrialiser la confection des repas.

■ Troisième activité de l'entreprise : le service traiteur pour les mariages, communions ou baptêmes. Yanni'Cuisine a participé à une quarantaine de cérémonies l'an dernier contre moins de dix l'année précédente.

Les aînés se retrouvent



Les élus ont profité de l'occasion pour évoquer l'actualité de la commune.

Le repas des aînés de Mametz s'est déroulé le 23 octobre, à la salle du millénaire. Jacques Delmaire, le maire, a accueilli les participants, et rendu hommage à Denise Dhiu et Alfred Casiez, les deux doyens présents dans la salle.

Il a évoqué les travaux communaux, tout d'abord, la boulangerie qui a nécessité un combat de six ans pour voir le jour, à ce sujet, le maire remercie la communauté de communes de la Morinie et madame Marguez qui s'est occupée du dossier. Le second chantier, la station d'épuration, en voie d'achèvement, la réalisation d'une salle informatique au 76 grand rue, et enfin la réali-

sation à la gare, dans l'ancien local des pompiers d'une salle multi association sur la partie avant qui sert à l'APE pour accueillir les enfants certains mercredis ou en période de vacances, par les services techniques ; cette salle pourra être mise à disposition des associations pour organiser des réunions. A ce bâtiment, a été rajouté un pas de tir pour les carabiniers de Mametz, ils ont aménagé l'arrière du bâtiment pour y créer un club house.

Pour 2012, un dossier a été déposé à la région pour une tranche de travaux sur les trois églises, la salle paroissiale fera l'objet de travaux permettant d'accueillir la garde itinérante de la CCPA le Rouil/Boutchou, ce projet

devrait être financé par la CAF.

La décision du conseil général pour le financement du projet d'accueil Alzheimer est en attente, et enfin 2012 verra le démarrage de la nouvelle mairie. Jacques Delmaire, qui vient d'avoir ses 60 ans et donc officiellement invité au repas des aînés, a tenu à dire qu'en temps qu'ancien directeur de l'AS-SAD, il se tenait à la disposition de tous, pour des conseils sur les dossiers. Il a remercié les membres du conseil pour l'organisation de la manifestation, en particulier Béatrice Walle et Véronique Deprez qui ont imaginé le décor basé sur la mer et la nouvelle disposition des tables.

Le jardin et ses petites bêtes



Les trois classes de maternelle ont pris le thème du jardin et de ses petites bêtes.

Le samedi 25 juin, avait lieu la traditionnelle fête de l'école des Tilleuls de Mametz. En fin de matinée, le maire et son conseil ont offert aux 202 élèves scolarisés un livre. Les 24 élèves de CM2 qui partent pour le collège, reçoivent en plus un dictionnaire.

Après le repas organisé par l'APE (association des parents d'élèves), un superbe spectacle haut en couleurs fut présenté devant un public imposant. Au cours de la première partie, les élèves

des 3 classes de maternelle s'exprimèrent sur le thème du jardin et ses petites bêtes.

Après l'entracte, les cinq classes d'élémentaire, présentèrent à leur tour leur travail où l'on vit le petit Chapeyron rouge précédé des cow-boys, le tout autour de chorégraphies toniques. M. Lebrun n'oublia pas de remercier l'équipe enseignante pour cette année qui eût un goût particulier pour lui puisqu'il avait accepté l'intérim de la direction pour un an,

M. Lebrun revenant à son poste à la rentrée. Il remercia aussi l'APE pour le dynamisme de l'équipe qui mena à bien tant de projets (ramassage ferraille, vente de pizzas, de calendriers, organisation de la fête et de sa kermesse etc.) ainsi que la mairie pour le soutien apporté. Il n'oublia pas de vanter le travail important et efficace de Stéphanie Wiscart dont le contrat d'EVS (emploi de vie scolaire) arrive à son terme, sans savoir si quelqu'un d'autre sera nommé à la rentrée.

Jeudi dernier à Mametz

Un camion tombe de l'autoroute

L'expression « passer par une belle porte » a pris tout son sens, jeudi dernier en début d'après-midi pour un conducteur de poids lourd originaire de Grenay. Alors qu'il circulait sur l'autoroute A26 dans le sens Reims-Calais, il a perdu le contrôle de son camion frigorifique au niveau du pont surplombant la départementale qui relie Mametz à Théroouanne.

Il a d'abord percuté la rambarde de sécurité qui a cédé sous son poids avant de tomber cinq à six mètres plus bas dans le talus. L'homme de 46 ans, a été vite secouru par les sapeurs-pompiers d'Aire-sur-la-Lys, de Saint-Omer et du SMUR sous le commandement du chef de centre d'Aire, Dimitri Declercq. Conscient mais légèrement blessé, le conducteur était coincé dans sa cabine. Les soldats du feu ont dû procéder au découpage de son pare-brise pour l'extraire. Il a ensuite été transporté vers le centre hospitalier d'Helfaut pour des examens complémentaires. « Je pense qu'il s'est endormi au volant ou qu'il a fait un malaise », confie son employeur, arrivé sur les lieux

une fois au courant de l'accident. « Son contrôle d'alcoolémie s'est révélé négatif. Je n'en doutais pas, en 15 ans d'ancienneté dans la boîte, il n'a jamais eu de souci. » Les gendarmes de la brigade d'Aire-sur-la-Lys et de la brigade motorisée de Saint-Omer étaient également sur les lieux. Les uns s'occupaient de faire respecter la circulation étant donné que la départementale était coupée dans les deux sens

« Le conducteur s'est certainement endormi au volant »

durant plus de deux heures, les autres effectuaient les premiers relevés pour l'enquête. Le lendemain, une société de dépannage équipée de deux grues a été sollicitée pour emporter le camion. Ce tronçon de route est particulièrement accidentogène. Il y a un an maintenant, c'est un gendarme qui avait perdu la vie dans l'exercice de ses fonctions alors qu'il y effectuait des contrôles routiers. On peut dire cette fois-ci, que le conducteur a eu une chance inouïe. La rambarde, coincée sous son essieu, l'a retenue dans sa chute. Heureusement aussi que personne ne passait à ce moment en dessous du pont...



Charlotte POHIER Sortie de l'autoroute A26 spectaculaire pour ce poids lourd qui est tombé cinq à six mètres plus bas.

Création d'un jardin du souvenir

Disperser des cendres en toute légalité

Le quatrième cimetière de Mametz possède désormais un jardin du souvenir qui permet aux villageois de disperser les cendres de leurs disparus dans un lieu de mémoire

Parce qu'il est désormais interdit de conserver une urne cinéraire chez soi et que Mametz est une commune d'au moins 2000 habitants, un nouvel espace vient d'être créé au nouveau cimetière. C'est Jean-Pierre Pottier, conseiller municipal en charge des quatre cimetières de Mametz, qui s'est occupé de la création du jardin du souvenir réclamé par le préfet le 4 février 2010.

Un lieu du souvenir de 16m²

Voulant bien faire les choses, il s'est rendu à plusieurs endroits pour prendre modèle sur d'autres jardins du souvenir. C'est ainsi qu'il a commandé à l'entreprise Dellis d'Aire-sur-la-Lys, une flamme en marbre, ainsi qu'un banc pour « que les gens puissent se recueillir en toute quiétude ». Ensuite, il a réalisé un carré rempli de cailloux blancs fournis par l'entreprise Legrain, où pourront être dispersées les cendres. Avec le soutien du conseil municipal de Mametz, Jean-Pierre Pottier a créé le jardin du souvenir de 16m² en bonne place : au pied de la croix, en face de l'entrée principale. « La semaine prochaine, je vais la repeindre en blanc pour que ce soit plus propre », confie l'intéressé.

Insérer le jardin dans l'environnement était également l'une de ses priorités : il a donc planté un certain nombre de buis autour du carré et dès qu'il peut il enlève les mauvaises herbes qui poussent si facilement en cette saison. « C'est



Jean-Pierre Pottier (conseiller municipal) et Jean-François Hessel (premier adjoint) présentent le nouveau jardin du souvenir de Mametz.

dans sa nature », plaisante le premier adjoint au maire, Jean-François Hessel qui reconnaît pourtant le beau travail de son collègue. Il a permis à la population de se recueillir dans un lieu de quiétude.

Un endroit pour tous

« Pour l'instant, personne n'a encore demandé pour y disperser des cendres », informe Jean-Pierre Pottier. Cela ne fait qu'un mois que le jardin du souvenir est terminé. Il n'aura fallu qu'un mois pour les travaux. « On ne sait pas encore comment on fera pour les noms... », continue le conseiller municipal perdu dans ses pensées. Les choix sont multiples mais Jean-Pierre Pottier hé-

site entre poser des plaques sous la forme d'une carte de visite, à l'arrière de la flamme, indiquant les noms des personnes dont les cendres sont dispersées à cet endroit ; ou seulement les inscrire dans le registre d'état civil prévu à cet effet. Toujours est-il que le village

de Mametz donne ainsi de nombreuses possibilités à ses administrés pour honorer la mémoire de leurs disparus : après la tombe, le columbarium, ils peuvent désormais disperser les cendres de leurs proches en un lieu de souvenir.

Virginie COURTEAUX

Le saviez-vous ?

Mametz est l'une des seules communes dans le Nord-Pas-de-Calais et peut-être en France, à posséder 4 cimetières. La commune aux trois clochers (Mametz centre, Marthes et Crecques) possède depuis la construction des églises, trois cimetières au pied des édifices religieux. « Malheureusement, il n'y a plus aucune place », informe Jean-Pierre Pottier. C'est la raison pour laquelle un quatrième cimetière a été réalisé entre la commune et ses deux anciens hameaux. La municipalité a d'ailleurs l'une des premières, il y a dix ans, à installer un columbarium de six places. « Il est complet ! », poursuit le conseiller municipal en charge des cimetières. D'où l'implantation d'un deuxième columbarium de six places encore. « On les a mis dans chaque fin de rangée. »

Où disperser des cendres ?

La législation est claire sur ce point : il est interdit de posséder des cendres humaines dans une propriété privée. Dès lors, plusieurs possibilités s'offrent aux familles :

- Les cendres déposées dans une urne funéraire peut être inhumée dans le caveau avec les cercueils.
- Elle peut aussi être scellée sur la sépulture.
- Elle peut être déposée dans un columbarium (monument funéraire qui comporte plusieurs habitacles destinés à recevoir les urnes funéraires).
- Certains cimetières proposent un espace réservé (jardin du souvenir) où les cendres peuvent être dispersées.
- Dernière possibilité : disperser des cendres en pleine nature, sauf sur les voies publiques.

Dans ce cas, il faudra faire une déclaration à la mairie du lieu de naissance du défunt, où un registre indique l'identité du défunt, la date et le lieu de dispersion des cendres.

Pour disperser les cendres en pleine nature, il faut s'assurer que celles-ci ne se répandront pas, même partiellement, ni sur la voie publique ni dans un lieu public (stade, square, jardin public, etc.).

La dispersion des cendres est autorisée dans la mer et dans les océans mais elle est interdite dans les cours d'eau car les rivières et les fleuves sont considérés comme des voies publiques.

Encore une réussite avec plus de 4000 visiteurs !



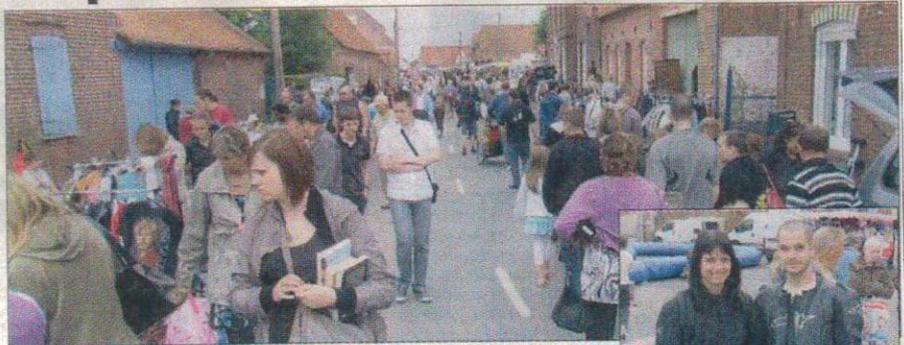
Gérard et Gisèle Beaussart, Lillois, campent depuis 20 ans au Moulin de Mametz. « Nous venons à cette très grande brocante, depuis qu'elle existe. Il y a énormément de monde et il faut avouer qu'une grande brocante comme celle-ci dans le week-end, c'est bien même si c'est un peu fatigant ».



Isabelle Delaviez et ses enfants d'Isbergues : « Cela fait bien dix ans que l'on participe à cette brocante. On y trouve de tout, aussi bien pour chiner, manger ou s'amuser pour les enfants. »



Nathalie Mariotte et sa mère Thérèse Grossette, de Mametz. « Je n'expose ce week-end qu'à Mametz », raconte Nathalie, « cela fait dix ans qu'on la fait. Cette brocante, c'est l'événement de l'année, elle commence à être réputée. »
Sa mère explique : « et c'est devenu une tradition pour moi, tous les ans je viens à cette brocante, c'est convivial et cela reste familial. »



Catherine Roggeri et Francky Guilbert d'Aire participent comme tous les ans à la brocante de Mametz et de Thérrouanne le lendemain. Malgré nos 22 ans, c'est un peu devenu une tradition. Cela permet aussi de rencontrer des gens que l'on connaît, c'est familial.



■ Dimanche 12 juin, la route principale de Mametz s'est transformée en route des vacances bouchonnées ou en parking géant, c'est selon, pour la 16^e année. Le comité des fêtes de Mametz organisait sa brocante, et le moins que l'on puisse dire, c'est que cela a été encore un franc succès. Malgré un invité plutôt capricieux, à savoir le soleil, présent par intermittence, plus de 400 exposants avaient réservé leur place pour se débarrasser de leurs objets et entre 4 et 5000 personnes ont fait le déplacement pour chiner, dénicher

la perle rare, négocier (un peu), acheter ou simplement se balader. Et certains avaient la technique pour appâter le chaland, un bagout à toute épreuve, de l'humour, comme ces trois générations de vendeurs sur le même stand, avec chacun sa technique ; ou encore ce bout d'chou avec sa clochette, repérable au son et avec son grand sourire, il ne restait plus qu'à faire des affaires. Des brocanteurs classiques mais aussi des professionnels comme ce stand dédié à la mode du country, santiags et stetsons en nombre, des vendeurs de fruits et

légumes pris d'assaut et pour les petits, structures gonflables et quads, le paradis pour petites têtes blondes. Pas moins de cinquante bénévoles faisaient partis de l'organisation. Trois kilomètres de brocante, cela ne s'improvise pas. Les organisateurs avaient aussi mis les petits plats dans les grands concernant la restauration, à la salle du Millénum : barbecue géant ! Le soir venu, la route principale de Mametz a retrouvé sa tranquillité, rendez-vous est déjà pris l'année prochaine pour les chineurs.

C. R.

Les médaillés diplômés

■ Samedi 7 mai, Jacques Delmaire, maire, a reçu les médaillés du travail et leurs proches pour leur remettre leurs distinctions.

Il y avait 16, et parmi eux une seule femme et deux adjoints. Isabelle Jouault travaille à la clinique de Saint-Omer et a reçu la médaille d'échelon argent. Dominique Maes, ensuite, travaille chez Eiffage et est aussi responsable des travaux à Mametz. Deuxième adjoint épinglé, Christian Masset, il travaille chez Arc International et est également responsable des fêtes dans la commune, c'est notamment lui qui, tous les ans avec ses équipes, organise cette brocante d'été, lutôt géante et qui demande un travail monstre en montant. Jacques Delmaire souligne que la médaille du travail est aussi « un hommage à votre apport en tant que citoyen à la collectivité. Les tâches que vous avez accomplies tout au long de votre carrière ont contribué à la richesse nationale, au développement de votre organisation et du pays tout entier ».

Autre particularité de cette cérémonie : quatre médailles ont été remises à Jacky Petit pour ces 40 an-



Jacques Delmaire : « Le travail joue aussi un rôle comme facteur d'utilité collective ».

nées de travail. Il va bientôt pouvoir prétendre à une retraite bien méritée !

Avant d'inviter l'assemblée au pot de l'amitié, M. Delmaire a rappelé que le travail est un droit inscrit dans la constitution "tout homme a droit à un travail" : « les salariés se sont battus pour obtenir des droits qui ne doivent pas être remis en cause. Malheureusement, le chômage persiste entraînant inévitablement des conséquences (sentiment personnel d'inutilité sociale qui grandit, conséquences psychologiques lors de la perte d'un emploi). Aujourd'hui, même

si les politiques publiques et la société en font une préoccupation première, suivre une carrière aussi longue (que nos médaillés d'aujourd'hui, ndlr) apparaît comme admirable, leurs parcours nous montre bien l'importance du professionnalisme, du savoir-faire et de l'expérience. Ceci nous démontre à quel point une formation adaptée et qualifiante est essentielle. Le travail joue aussi un rôle comme facteur d'utilité collective ».

Cédric ROUSSEL

Échelon argent

Fabrice Bally (Arc Internatio-

nal), Jean-Pierre Cadart (Auguste Tabart puis entreprise Dupuis puis Arc International), Richard Dubois (Arc International), Claude Guetrelle (transports Cleton puis transport Mequinion puis transport Solotra), Isabelle Jouault (Clinique de Saint-Omer), Philippe Quentin (Norampac Avot Vallée), Jacky Petit (employeur principal : Dupont Restauration)

Échelon vermeil

Daniel Andouche (Arc International), Jean-Pierre Cadart (Auguste Tabart puis entreprise Dupuis puis Arc International), Guy Denis (Arc International), Dominique

Maes (Eiffage Travaux), Christian Masset (Arc International), Didier Penne (Arc International), Jacky Petit (employeur principal : Dupont Restauration), Lionel Vermeil (Arc International), Patrice Vitry (Arc International)

Échelon or

Ghislain Alexandre (Arc International), Jacques Desenlis (menuiserie Robert puis Arc International), Jean-Pierre Moitel (imprimerie Mordacq), Jacky Petit (employeur principal : Dupont Restauration)

Échelon grand or

Jacky Petit (employeur principal : Dupont Restauration)

Mametz

Festival de la moto

Les motards déferlent sur le village

Les organisateurs avaient tablé sur mille motos. Au final, ils étaient plus de 4 000 personnes à s'être déplacés pour profiter des nombreux événements de la journée : brocante de la moto, spectacle acrobatique...

Les motards en colère

Sous le chapiteau était présente la Fédération des motards en colère. Serge Hauteceur, secrétaire, Cédric Thorel, membre actif et Philippe Warchol, président, font parti de l'antenne Pas-de-Calais et réalisent des actions auprès des motards, des automobilistes et des pouvoirs publics pour que les infrastructures routières soient mieux adaptées. « Le deux roues motorisés possèdent bon nombre d'avantages. Il permet de fluidifier le trafic dans les bouchons, c'est un atout majeur. Il pollue moins. Malheureusement, les automobilistes ont parfois du mal à partager la route avec eux ». Serge Hauteceur constate en plus qu'avec « l'arrivée du téléphone portable, c'est de pire en pire, les gens font encore moins attention à la route ».

L'association Caïman bichonne ses vieilles motos

L'association et ses membres, Daniel Henin et Cyril Mantel, vous invitent dans l'histoire des motos, de la Seconde Guerre mondiale à celles des années 1910 à 1980, ou encore des side-cars de course. Le club a 15 ans et tous ces membres, passionnés de vieilles motos, les restaurent, les bichonnent et leur redonnent une seconde jeunesse. Ils sont environ 80 membres dans le Nord-Pas-de-Calais, des mordus de vieilles bécanes qui organisent même des courses de vieilles motos et de side-cars sur le circuit de Croix en Ternois, cette année ce sera les 17 et 18 septembre.

Il sont le sourire, les organisateurs, Jean-Jacques Delattre et Jacques Moitel, sociétaires de la société de tir de Mametz (qui compte 80 % de motards) et respectivement président et vice-président. Habités des organisations d'événements, ils aiment les défis. Et le moins que l'on puisse dire c'est que le pari fut réussi puisqu'il a dépassé toutes les espérances. Si au départ, les organisateurs attendaient plus de mille motos et donc au moins autant de visiteurs, il se trouve qu'en une journée, la manifestation a attiré entre... 4 et 5000 personnes !

Du soleil, une brocante, un marché de l'occasion, des groupes de musique, des concessionnaires motos, du grand spectacle avec un cascadeur et surtout une ambiance digne des plus grands événements, cette première aura rempli tous les objectifs. Et quand on demande à Jacques Moitel si l'événement sera reconduit, il arbore un large sourire : « oui, je pense qu'on reconduira l'événement, tout s'est passé à merveille, les gens nous félicitent. Ils trouvent ici ce qu'ils avaient perdu dans d'autres manifestations, de la convivialité et de la simplicité ».



La journée débuta dès 10h par une balade à moto au départ de Blaringhem. Et voilà 160 motos parties relayer Mametz. Elles étaient suivies en voiture par Camille, 6 ans, la filleule et la mascotte du club Maures Bitume. Le président, Stéphane Smaghe, a contacté les organisateurs de la fête de la moto de Mametz et amené ses 160 participants à cette manifestation : en signe de sympathie et de générosité, les organisateurs ont décidé de reverser les entrées de ces 160 motos entièrement pour l'enfant. Au total, c'est 600 euros qui ont été reversés pour améliorer les conditions de vie de Camille.



Portrait Un pilote chevronné

Il a animé à trois reprises la manifestation, équipé de ces deux motos et de sa compagne Cathy Goris, il a fait le show ! Il, c'est Ludovic Van Haezebrouck, cet habitant de Loon-Plage est mécanicien chez SMMF-SMEI, une entreprise de mécanique générale. La mécanique est une passion, tout comme celle du stunt, des cascades à moto.

Âgé de 29 ans, cela fait plus de trois ans qu'il a créé Maxilud. Depuis cette année, il est d'ailleurs passé professionnel et son rêve serait de vivre de sa passion. Accompagné de Ludovic, son frère, et Francis, son père, des mécanos, de Laurent, le webmaster et de Pascal, le cameraman, ils tournent dans toute la France. C'est d'ailleurs lors d'une de ces prestations à Haverskerque l'année dernière, que les organisateurs l'ont contacté, bluffés.

Et bluffé, le mot est faible. À chacune de ses représentations, le public était agglutiné derrière les barrières, applaudissant les prouesses de celui qui manie ses motos à la perfection.

Et quand on demande au cascadeur s'il est déjà tombé, évidemment sa réponse est oui mais « jamais de grosses blessures, car je fais évoluer mes figures en fonction des choses que j'apprends. Une



Ludovic Van Haezebrouck et sa compagne Cathy Goris.

fois que je maîtrise totalement, j'exécute. Je prends le minimum de risques ».

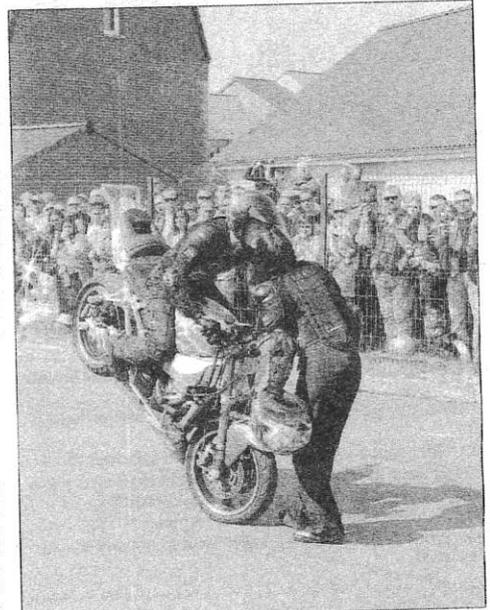
Au niveau de l'ambiance, un seul mot résume pour lui cette journée « magnifique », tout est dit. Souhaitons longue route à ce pilote chevronné mais surtout doué !

Arrivé à Mametz, le visiteur est accueilli par des files de motos alignées, de toutes les couleurs, de toutes les marques, à 2 ou 3 roues, de tous les clubs, du Nord-Pas-de-Calais à la Belgique, en passant par la Somme, l'Aisne ou encore l'Oise.

Entre 60 et 70 exposants sont présents pour la brocante. Des passionnés sont venus chercher la perle rare. Les négociations vont bon train !

Tendez l'oreille, la musique se fait plus forte, toute la journée, six groupes se sont succédés, invités par Yohan Bertin, président de l'association L'Alternative d'Ecques. Réunissant plusieurs groupes, l'Alternative a proposé aux organisateurs que tous viennent jouer gratuitement et à même invité deux groupes, La casquette à Julot et Four Noise, Black Fox Sound, Isn't Fake, Les Epeutnaerts, et Nuze, tous ont offert un spectacle de qualité. Yohan Bertin ajoute : « on adore les organisateurs et les membres, c'est un groupe de bons vivants avec qui on a l'habitude de passer des bons moments, c'était normal pour nous de leur donner un coup de main ».

Dans la salle du Millénium, Harley Davidson, Triumph, Ducati, Kawasaki, et même Peugeot... les plus gros concessionnaires motos étaient présents, histoire de montrer leurs derniers modèles et surtout de partager cette grande fête et de parler entre passionnés. 12h, 15h ou 17h, l'attroupelement se fait autour du parking fermé de la boucherie Aux enfants, la démonstration d'acrobaties en moto va commencer. On laisse en-



Le spectacle acrobatique a fait frémir le public.

trer Maxilud, Cathy et les motos et c'est parti pour 30 minutes de spectacle ! Roues avant, roues arrière, burns statiques, sans les mains, assis sur le guidon ou à deux sur la moto, du grand spectacle ! Cathy a fait peur à plus d'une femme dans le public, accompagnant Maxilud sur la moto, elle n'avait d'autres choix que de faire entièrement confiance à son partenaire à la ville comme sur les shows. Morceaux choisis : le classique « ohhhh », ou « elle est folle, elle va tomber », « elle doit vraiment l'aimer » ou encore « mais comment elle a accepté de se mettre là (assise sur le garde boue avant et dos à la route ».

Il est 18 heures quand la manifestation se termine, les gens repartent petit à petit, on commence à ranger, et c'est comme elle avait commencé, sous le soleil, que se termine cette journée, laissant des organisateurs exténués mais ravis et un public conquis. Les organisateurs tiennent à remercier Pierre Gilloca, le gérant de la boucherie Aux Enfants qui a gracieusement prêté son parking privé pour les démonstrations de stunt ainsi que les 80 bénévoles et partenaires qui ont permis la bonne tenue de cette journée. Rendez-vous est déjà pris l'année prochaine, nous, on y sera !

Cédric ROUSSEL

Ça vous a plu ?



Dominique, Patricia et Geoffrey Dubrulle d'Hallines

« Nous faisons parti des Stunt Rider d'Esquerdes qui nous ont appris qu'il y avait cette manifestation à Mametz. Mais on l'a su aussi grâce au bouche à oreille ». Pour Patricia « Il y a vraiment une bonne ambiance et énormément de choses à voir », eux qui ont l'habitude des rassemblements motos comme celui de Pecquencourt estiment que celui de Mametz est plus familial.



Mme Fardoux, Renaud, Vincent et Néo, son petit-fils de Mametz

« Mon beau-fils habite toujours ici. J'ai découvert l'événement dans la presse et j'en suis ravie. Mametz, c'est vraiment une commune vivante, qui bouge, il y a toujours de l'animation ». Son fils n'a pas encore l'âge de passer le permis moto mais commence doucement, il vient d'acheter une 50 cm3, il verra avec le temps ».



La famille Dumortier de Mametz

« Nous sommes venus découvrir la manifestation. Les enfants ont adoré, ils ont pu pratiquer le quad et s'en sont donnés à cœur joie ». Quant aux parents, ils trouvent « l'événement très bien organisé, et avec le soleil, la sortie familiale est agréable, nous découvrons l'univers de la moto que nous ne connaissons pas ».



Élisez le régional de l'année

(3) Catégorie « initiatives communales »

Ils (ou elles) sont élus, souvent dans des communes modestes et font honneur à leur fonction grâce à des projets sociaux ou culturels. Après les catégories « anonymes » et « société civile », rendez-vous aujourd'hui sur notre site Internet www.lavoixdunord.fr, rubrique Géants 2011, pour désigner votre régional de l'année dans la catégorie « initiatives communales ».



Kaddour-Jean Derrar

► Il associe les habitants à la reconquête de la nature

Kaddour-Jean Derrar ne porte le costume-cravate de maire que s'il y est obligé. Sinon, c'est en bottes que ce baroudeur préfère se balader dans Condette, à deux pas d'Hardelot, une ville cosuée, jonchée de villas chics, qui petit à petit est perçue par les Boulonnais comme une station écologique. Sa première mission, quand il devient maire en 2001, est de rendre le site du marais à la population. « En 2001, plus personne n'en profitait. Il était embroussaillé, des bâtiments antérieurs étaient implantés sur le site. » Il remue alors des montagnes pour transformer 35 hectares de friches en un site naturel remarquable où les familles découvrent aujourd'hui la nature s'épanouir devant leurs yeux. Chemins pédestres, route transformée en piste cyclable... tout cela face au somptueux château d'Hardelot. L'endroit est idéal pour décompresser, avec pour seul bruit, le cri des canards. L'ancien principal ne veut pas en rester là et s'apprette à transformer 12 hectares, convoités par les promoteurs, en réserve. « Je veux proposer aux maraîchers bio de s'y installer. » Le fruit de leur travail serait alors revendu au marché de Condette. Associer les habitants à la reconquête de la nature, c'est l'équation gagnante de Kaddour-Jean Derrar. ■ O. M.



Jacques Delmaire

► Il a fait rouvrir une boulangerie

Jacques Delmaire, maire de Mametz, 2 000 habitants à côté de Saint-Omer, s'est battu six ans pour qu'une boulangerie rouvrit dans sa commune. C'est fait depuis le mois d'août. Jacques Delmaire est prêt à consentir de gros efforts pour le bien-être de ses administrés. Il n'a pas hésité à quitter son bureau majoral pour qu'un distributeur automatique de billets soit installé à sa place. Et la boulangerie ? « Naguère, il y en avait deux, mais la dernière a fermé dans les années 90. Un dépôt de pain avait ouvert à la place mais c'était insuffisant. » En août, Jean-Baptiste Vieillard et son épouse Laura, auparavant installés à Oye-Plage mais originaires du secteur de Mametz, ont ouvert leur boutique. Pour favoriser cette implantation, la ville a vendu un terrain à la communauté de communes de la Morinie. La structure intercommunale a décroché une subvention de 114 000 euros de l'État. C'est autant que l'artisan a économisé sur le coût de la construction du commerce. Ils sont désormais cinq à y travailler : le boulanger, sa femme, une vendeuse, un ouvrier et un apprenti. « On travaille bien », dit le boulanger. Jacques Delmaire ne va pas s'en plaindre. ■ H. V.



Alfred Reschke

► Il lance un Agenda 21 dans son village de 300 habitants

Alfred Reschke, ancien cadre supérieur à La Poste, est, depuis 2008, maire de Caucourt, 300 âmes, dans les collines de l'Artois. Dès son installation, il a mis cette idée dans la tête de ses conseillers et, depuis, de ses administrés. Pourquoi Caucourt ne pourrait-il pas avoir son Agenda 21 ? Un Agenda 21 local est un projet mené par une collectivité et ses habitants pour



Bernard Baudoux

► Les 300 000 spectateurs du festival des Nuits secrètes lui disent merci !

Aulnoye-Aymeries, une ville entre Sambre et Avesnois, à peine 10 000 habitants, durement touchée par la crise. Quand il est élu maire en 1995, Bernard Baudoux n'a qu'une idée : sortir du marasme. Le défi est immense, mais la volonté est forte, à l'image de ce que dira Léo Ferré des Aulnéziens : « Ici, les gens ne se couchent que pour mourir. » L'idée est de rénover la ville, mais pas seulement les pierres... L'élu veut faire rimer



Jean-Jacques Peyraud

► Dans sa ville et au-delà, des actions pour les enfants

« Les enfants, ça m'a toujours tenu à cœur, c'est l'avenir. » Depuis qu'il a été élu maire de Flers-en-Escrebieux en 1989, Jean-Jacques Peyraud, 69 ans, a fait des actions en faveur de l'enfance une de ses priorités. « Lorsqu'il s'agit d'enfants, on ne peut pas s'arrêter à l'argent. J'aurais honte de savoir que dans ma commune, un enfant puisse avoir faim. » Construction d'un restaurant scolaire remis aux normes récemment, d'une

LA VOIX DU NORD
Vendredi 25 novembre 2011

DE LA LYS À L'AA 17

MAMETZ

Jacques Delmaire, maire, s'est battu pour ramener le pain frais aux habitants

Jacques Delmaire, maire depuis 2001, est nommé dans la catégorie initiatives communales (lire ci-contre) des Géants 2011 de « La Voix du Nord » pour avoir permis la réouverture d'une boulangerie dans sa commune.

PAR BERVÉ VAUGHAN
Illustration: Ghislain Vauquelin

Né à Aire-sur-la-Lys, Jacques Delmaire a été élu deux fois conseiller municipal dans la cité de Lyderic sur la liste de François-Xavier Bécune. Pour autant, il refuse l'étiquette de droite qu'on veut lui coller au revers de la veste : « Avec François-Xavier Bécune, au conseil municipal, on parlait de tout, sauf de politique. »

En 2000, Jacques Delmaire boucle ses cartons et s'installe à Mametz. « Le lieu de mes racines. Le lieu de ma famille », révèle-t-il. Un an plus tard, il est candidat sur la liste d'opposition au maire sortant. « Personnellement, je ne voulais pas la tête de la liste, je l'ai refusé. Il y a des sensibilités très différentes. » Il figure parmi les cinq Nordistes nommés dans la catégorie Initiative communale des Géants 2011 de « La Voix du Nord » (notre édition de mardi en page Régions). C'est la réouverture de la boulangerie en août, après une décennie de silence, qui lui vaut d'être à l'honneur. Après six ans de démarche, Jacques Delmaire a obtenu, via la communauté de communes de la Morinie, une subvention de 114 000 € de l'État pour aider



Jacques Delmaire, maire, dans la boutique de Jean-Baptiste Vieillard.

Laura et Jean-Baptiste Vieillard à installer leur boutique juste à côté des écoles. Mais elle draine une autre clientèle que les gastronomes en culotte courte affamés en sortant de l'école : « Nous sommes tout près de Cocquies, de Marbais, de Bleszy, de Reboques, de Glainghem (Aire-sur-la-Lys) ». Notre journal cherchait le maire d'une commune de moins de 10 000 habitants qui, grâce à son action, a simplifié ou amélioré la vie de ses concitoyens en 2011. Mais, d'autres projets antérieurs auraient pu permettre à Jacques Delmaire de figurer sur le podium.

« Je suis le directeur de Mametz. Dans ma liste, il y a des sensibilités très différentes. »

Il faut dire qu'en deux mandats, le centre bourg de la commune a connu une véritable révolution. « Quand nous sommes arrivés aux affaires, derrière la mairie, il n'y avait que des champs. » Aujourd'hui, à proximité de la salle du Millénum qui accueille désormais, à l'étage, la bibliothèque manici-

REPÈRES

À vous de voter

À l'occasion de la Saint-Nicolas, le 6 décembre, *La Voix du Nord*, en collaboration avec O'Ntribus a décidé de désigner des Géants 2011 dans six catégories : culture, société civile, anonymes, entrepreneurs, initiative communale, expat. Il s'agit d'honorer ceux qui ont porté haut l'image du Nord-Pas-de-Calais en 2011.

Le vote s'effectue par Internet, jusqu'au 4 décembre sur lavoixdunord.fr, rubrique « Élésez le régional de l'année 2011 ».

de la région, jusqu'à celui, prestigieux, le dimanche matin à Wazemmes, un quartier de Lille. Mametz compte aussi un café, un café restaurant, une pharmacie, une superette, une auto-école, un docteur et deux colliers. Et c'est pas fini. « Nous attendons l'aval du Département et la fin du mois de décembre pour financer le fonctionnement d'un accueil Alzheimer de jour de onze places pour permettre aux conjoints des malades de souffler un peu dans la journée. » Enfin, la mairie devrait traverser la route qui coupe le village en deux et s'installer en face de son emplacement actuel. La mairie actuelle serait alors aménagée en locaux à vocation scolaire. « Nous en sommes au stade des appels d'offres. Le montant de l'opération devrait atteindre les 600 000 €. » Les travaux débuteront en 2012 pour s'achever une année plus tard. Bref, il y a de grandes chances qu'on retrouve Jacques Delmaire dans ce classement des Nordistes distingués dans les prochaines années. ■

Nomination de MAMETZ pour le challenge « Les géants 2011 » Catégorie « initiatives communales » organisé par LA VOIX DU NORD en novembre 2011 Le vainqueur est Jean-Jacques Peyraud maire de Flers en Escrebieux dans le Nord

MAMETZ

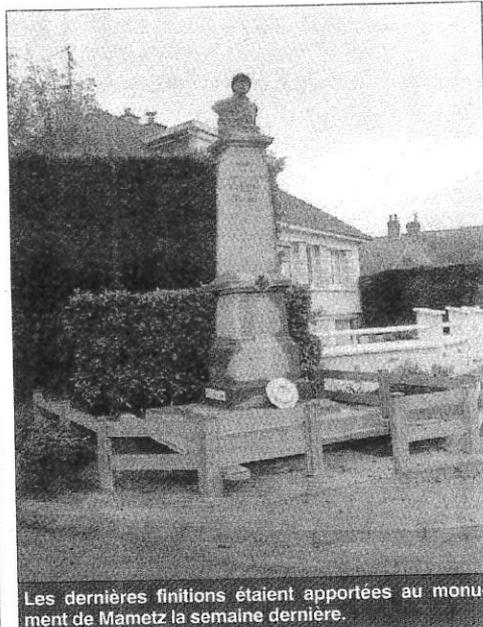
Un coup de jeune sur le 11-Novembre

Les monuments aux morts de Crecques et Mametz ont retrouvé une seconde jeunesse. Remis en état par la municipalité, les édifices seront inaugurés à l'occasion des commémorations du 11 novembre. Des commémorations qui auront d'ailleurs un caractère particulier cette année : un hommage sera rendu à chaque soldat par sept enfants de l'école des Tilleuls.

Les travaux viennent de se terminer. Les monuments aux morts de Crecques et Mametz sont prêts pour accueillir les gerbes et le recueillement à l'occasion des commémorations du 11-Novembre. Érigés après la Première Guerre Mondiale, les deux monuments se faisaient « vieillissants » et nécessitaient un entretien de plus en plus important. La municipalité a alors décidé de remettre les deux édifices en état. « Nous avons décidé de donner un coup de jeune aux monuments », lance Jac-



Un pavage a été mis en place autour du monument de Crecques. Des emplacements ont aussi été aménagés pour des fleurs.



Les dernières finitions étaient apportées au monument de Mametz la semaine dernière.

ques Delmaire, le maire. Les anciennes clôtures ont ainsi été supprimées pour laisser place à un pavage qui entoure les édifices. « Ce sont les tours des

monuments qui ont été réaménagés. À Mametz nous avons mis en place un pavage et une petite clôture en matériaux composites et à Crecques nous avons réalisé

un grand pavage auquel s'ajoutent des emplacements pour y planter des fleurs », énumère l'élu.

Un coup de neuf financé par la mairie et qui était essentiel pour Jacques Delmaire. « Les gens qui sont morts pour la France ont le droit à un certain respect et à une certaine qualité pour les monuments qui les honorent », précise-t-il.

Un projet avec les enfants des écoles

Et pour mieux honorer la

mémoire de ces soldats tombés au front, la commune a décidé de leur rendre hommage un par un, en partenariat avec l'école. « Nous avons réalisé des fiches qui décrivent chaque soldat, qui donnent leur âge, leur lieu de décès et la façon dont ils sont morts et nous allons les distribuer aux enfants. Ils pourront ainsi à tour de rôle les lire à haute voix à l'occasion des commémorations », explique Jacques Delmaire. Une façon de transmettre l'histoire de la

commune et de sensibiliser les jeunes Mametziens. Trente-trois soldats de la commune sont morts lors de la guerre 1914-1918.

Marie JOURDIN

■ Programme des cérémonies du 11-Novembre : 10h30 dépôt de gerbes au monument aux morts de Rebecques, 11h messe à l'église de Mametz, 11h45 dépôt de gerbes au monument aux morts de Mametz, suivi d'un verre de l'amitié à la salle paroissiale.

Les élèves enquêtent sur les soldats

Sept enfants de l'école des Tilleuls vont participer aux commémorations du 11-Novembre et rendront hommage aux trente-trois soldats morts au front. Cette participation spéciale à la cérémonie a poussé les enseignants à travailler autour de la Première Guerre Mondiale. Dominique Lebrun, directeur de l'établissement, explique ce projet original.



Les enfants de CE2, CM1 et CM2 travailleront sur un projet autour de la Première Guerre Mondiale.

Comment s'est organisée la participation à la cérémonie du 11-Novembre ?

La municipalité nous a demandé si des enfants pouvaient participer à la cérémonie pour lire les noms des trente-trois soldats. Nous avons demandé des autorisations aux parents et ce sont finalement sept enfants de CM1 et de CM2 qui liront à tour de rôle.

C'est la première fois qu'il y a une réelle implication des enfants dans cette cérémonie...

D'habitude nous sollicitons les enfants et leurs parents pour qu'ils viennent assister à la cérémonie et chanter la Marseillaise et ce sont les anciens combattants qui se chargent de lire les noms et prénoms de chaque soldat

mort. Mais cette année, le travail de recherche a été plus copieux, il y a plus de détails et ce sont les enfants qui vont leur rendre hommage.

Cette participation est-elle une occasion pour vous de travailler autour de la Première Guerre Mondiale ?

Cette année, nous avons un projet dont le point de départ est le 11 novembre. Dans les classes de CE2-CM1 et de CM2, nous allons choisir un des soldats et réaliser tout un travail d'investigation pour découvrir qui il était et comment a-t-il vécu au moment de la

guerre. Les enfants des deux classes vont se rendre au monument aux morts, recueillir des témoignages et faire des recherches sur Internet. C'est un projet transversal qui va mobiliser différentes compétences et différentes disciplines comme l'histoire, l'instruction civique ou la documentation. Suite à ces recherches nous allons monter un dossier et une exposition pour faire partager notre démarche. Ce projet permettra aussi à l'école de participer au concours organisé par l'office national des anciens combattants et des victimes de guerre.

Extrait de l'Écho de la Lys du 7 juillet 1921 : inauguration du Monument aux Morts (1914-1918)

Le hameau de Crecques inaugurerait dimanche, le monument élevé à la mémoire de ses enfants, morts pour la Patrie. La cérémonie revêtait tout l'éclat que comportait cette glorification et rien n'avait été négligé, Crecques a d'ailleurs largement payé son tribut par la perte de vingt des siens.

Le service solennel célébré à leur intention a eu lieu à 11 heures et Mr l'abbé Sannier, curé de la paroisse, prononça une allocution qui émut la nombreuse assistance. À l'issue de la messe eut lieu, au milieu du plus grand recueillement, la bénédiction de la pierre commémorative.

L'après-midi était consacré à l'inauguration officielle. Le cortège, composé de groupe d'enfants et jeunes filles richement costumées, représentant la France, Jeanne-d'Arc, l'Alsace-Lorraine, des sociétés locales et des communes voisines, se forma à l'entrée du village, dont il parcourut les rues parfaitement décorées. La musique de l'institution Sainte-Marie en faisait partie et en agrémentait la marche. Sur l'esplanade réservée, près du monument élevé face à la route départementale, prenaient place M.M. Salomé, adjoint au maire d'Aire, remplaçant Mr Delbende empêché, Mr Lapouille, conseiller d'arrondissement, Mr Pruvost, maire de Mametz, Mr Fruchart, président de l'association

des mutilés, Mr l'abbé Bellinguez, professeur de rhétorique à Sainte-Marie. Après l'exécution d'une fantaisie musicale fort goûtée, un groupe de petits garçons et petites filles récita une poésie de circonstance "L'Éternel Souvenir" et chanta un chœur patriotique "Hymne à la Patrie", suivi du couplet des enfants de la Marseillaise sous l'habile direction de M. Duriez instituteur.

Une poésie "Alsace" est ensuite récitée, d'une manière impeccable par le groupe de jeunes filles costumées : Meilles Denunco, Pette et May.

Le chœur patriotique "Son nom", chanté par les jeunes filles vêtues de blanc et porteurs de couronnes, a beaucoup plu à l'assistance. Puis s'ouvre la série des discours par M.M. Pruvost, maire, Fruchart, Soli, sous-lieutenant au pénitencier de Fort-Gassion à Aire, Salomé et l'abbé Bellinguez.

Les orateurs rendent tous un vibrant hommage aux vaillants soldats tombés pour le salut de la France et leurs paroles qui sont écoutées avec attention remuent tous les cœurs.

La musique du collège donne ensuite un beau concert et est longuement applaudie par la foule qui l'entoure. Pour terminer, on ne peut que féliciter les dévoués organisateurs de la fête en tout point réussie.

MORINIE

Communauté de Communes de la Morinie

La communauté de communes de la Morinie vous souhaite



Une bonne année 2012

Connectez-vous sur le site de la communauté www.ccmorinie.fr pour :

- Connaître le programme des animations culturelles, touristiques et sportives
- Visualiser et télécharger les photos des sorties pédestres ou des divers ateliers
- Réserver en ligne un livre dans une des bibliothèques du réseau de la Morinie
- Connaître les modalités du tri sélectif et télécharger le calendrier de ramassage
- Télécharger le bulletin d'informations de l'intercommunalité
- Découvrir les initiations gratuites aux bases de l'informatique et les ateliers du Cyber-centre
- Connaître les jours et horaires des permanences (Trésorerie, mission locale, défi-mobilité, Restos du cœur, plan local pour l'insertion et l'emploi)
- Visiter les sites des commerçants, artisans, entreprises, associations....



LES TONTES



LES TRAVAUX DE VOIRIE



LE CYBER-CENTRE

Position du conseil Municipal de Mametz quant au regroupement intercommunautaire

Conseil municipal Pourquoi le conseil dit non au préfet

Regroupement intercommunautaire

Le conseil devait se prononcer sur la proposition du préfet qui prévoit le regroupement de cinq intercommunalités (communautés de communes de la Morinie, du Pays d'Aire, de la Caso, du Pays de Lumbres, de Fauquembergues, et de quelques communes situées sur le Calaisis).

À l'unanimité, le conseil municipal a répondu négativement à cette proposition et les raisons de cette décision sont multiples :

- La communauté de communes de la Morinie totalise plus 9000 habitants et la loi oblige un regroupement pour les intercommunalités dont le nombre d'habitants est inférieur à 5000.

- Le regroupement aura pour conséquence d'être "noyé" dans une énorme machine où ne pourra siéger qu'un seul représentant de la commune, en l'occurrence, le maire. Comment pourra-t-il faire entendre sa voix dans une assemblée de plus de 100 élus ? « La communauté à laquelle nous appartenons, permet à chaque commune d'avoir plusieurs représentants offrant ainsi une richesse de réflexions et la possibilité d'un débat et d'une écoute de la part des autres membres », rappelle le conseil. « Le regroupement que l'on nous propose fonctionnera avec des "prédictions" prises en commission sur lesquelles il sera difficile de faire marche arrière lors de la "grand-messe" que représenteront les futurs conseils communautaires ».

- Que deviendra une compétence que seul détient la Morinie : les tra-

vaux ? Si celle-ci disparaît, comment allons-nous financer nos petits travaux (réseau pluvial, refecton de trottoir, borduration...)?

- Le conseil s'inquiète également de l'augmentation des impôts locaux due à ce regroupement, notamment en ce qui concerne les ordures ménagères et l'imposition des professionnels.

Il semblerait que la position mametzienne ne soit pas la seule puisque la communauté de communes du Pays d'Aire, la Caso et celle de Lumbres ont pris la même décision.

Outre ce sujet très brûlant figurait également deux autres débats à l'ordre du jour.



LES RANDONNEES



ATELIER CUISINE

Atelier Peinture Septembre 2011

La Communauté de Communes de la Morinie vous propose 2 Ateliers Peinture :
30 ateliers de 2000

Matériel NON FOURNI
Technique Libre (aquarelle, gouache, acrylique, huile...)

Le samedi à ECQUES :
à partir du 17 septembre 2011 de 9h30 à 11h30
au Foyer Rural d'ECQUES
sauf le 29 octobre et 12 novembre

Le lundi à INGHEM :
à partir du 19 septembre 2011 de 14h15 à 16h15
à la salle communale d'INGHEM
sauf le 31 octobre

Inscrivez vous dès à présent !
Secrétariat : 03.21.95.52.87
ou 03.21.12.44.14
ccm.methanquez@gmail.com
www.ccmorinie.fr

L'ATELIER PEINTURE



LES ANIMATIONS INTER-GENERATIONNELLES



Paroisse Sainte-Anne



Abbé Bruno Dubreucq
28 place des Béguines 62120 Aire-sur-la-Lys
☎ 03.21.39.04.52 / 06.09.75.81.83
bruno.dubreucq@orange.fr



La Bible nous révèle que Dieu depuis toujours a pris l'initiative de venir à la rencontre des hommes, avec pour seul objectif d'entrer en amitié avec eux. Eglise du Christ nous désirons, avec nos faibles moyens, nous mettre au service de cela auprès de vous : habitants de Mametz, Marthes, et Crecques. Quelle que soit votre histoire et votre parcours nous pouvons devenir des compagnons de route.

Abbé Bruno.

MESSÉ CHAQUE DIMANCHE A 9 H 45
VOIR FEUILLES DISTRIBUÉES AU FOND DE
L'ÉGLISE CHAQUE DIMANCHE.
VOIR AUSSI SITE PAROISSIAL
<http://paroisse-aire.fr>



*N'hésitez pas à demander à l'abbé Jean Sément (prêtre aîné associé) une visite, notamment pour rencontrer une personne âgée ou malade. ☎
03.21.66.64.01*

Les BAPTEMES

Pour les bébés sont célébrés les 2e et 4e dimanches du mois à Aire-sur-la-Lys. Préparation le 1er jeudi du mois à 20 h 30 au presbytère d'Aire-sur-la-Lys.

Pour les enfants de 3-7 ans une autre proposition de cheminement sera proposée. Toute personne quel que soit son âge peut demander le baptême ou un sacrement : le Catéchuménat l'accompagnera.

Pour les MARIAGES, Vous contactez directement le secrétariat paroissial au 28 Place des Béguines



Les FUNERAILLES

Une équipe de chrétiens formée pour vous accompagner dans le deuil, prépare avec vous la célébration.

Vous contactez :
le secrétariat paroissial

Le KT : • *A partir de 7 ans, mais aussi à tout âge, que l'on soit baptisé ou non, valide ou handicapé*

• *Pour découvrir qui est Jésus*

*N'hésitez pas à contacter Mme Brigitte REANT
6 rue de la Chapelle à Marthes*

☎ 03.21.95.63.59

EQUIPE D'ANIMATION PAROISSIALE :

Mr Michel Laloux Crecques 03.21.39.12.68 ;
Mmes Bernadette Géhéniau et Francine Jubaru de Rebecques ; Mme Jacqueline Reant de Marthes ; Mmes Claudine Becquart et Marie-Pierre Faucon de Mametz.



ACCUEIL & ECOUTE...A la Maison Paroissiale
28 Place des Béguines- ☎ 03.21.39.04.52
Mardi et Mercredi : 9h-12h30 & 14h-17h
Jeudi et Vendredi : 9h-12h & 14h-17h.



Etat civil

Ils sont nés en 2011...

Angèle BERTIN

Le 19 janvier à Blendecques
74 grand rue



Loucas BLONDAEL

Le 11 février à Blendecques
9B rue de la chapelle



Léo DE SAINTE MAREVILLE

Le 4 avril à Blendecques
204A grand rue



Nolan COLLIEZ

Le 17 avril à Blendecques
14 rue de bruchine



Mathéo LEROY

Le 19 avril à Hazebrouck
22 chemin des ruelles



Constance LEGRAND

Le 12 juillet à Beuvry
2A grand rue



Bivan APAK

Le 12 juillet à Béthune
16C rue de la plaine



Luc LALOY

Le 26 juillet à Hazebrouck
9A rue de la chapelle



Gabriel LALOY

Le 26 juillet à Hazebrouck
9A rue de la chapelle



Cyril CARON

Le 27 juillet à Béthune
19 rue de la place



Arsène POUILLE

Le 29 juillet à Hazebrouck
116 grand rue

Paula MOITEL

Le 1er août à Blendecques
10 rue du 19 mars 1962



Océane BAILLEUL- -DUCHATEAU

Le 7 août à Blendecques
27D place du rietz



Tom VASSEUR

Le 18 août à Blendecques
12 chemin du pont de la sûre



Oriane DEHAEZE

Le 27 août à Blendecques
10 chemin du pont de la sûre



Lily DESOUTER

Le 24 septembre à Beuvry
4 rue du 19 mars 1962



Ilias BETTE

Le 7 octobre à Blendecques
3 rue de la chapelle



Léonie HOUSSELIN

Le 2 décembre à Divion
218 grand rue



Florestan GUILLAUD

Le 3 décembre à
Hazebrouck
5 chemin de la fontaine



Sam DUMOUCHEL BERNARD

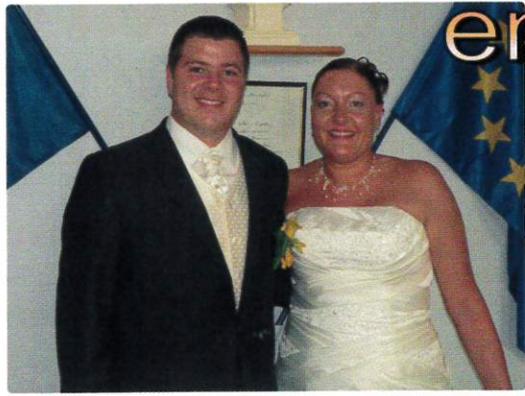
Le 5 décembre à
Béthune
8 place du rietz



Ils se sont mariés en 2011 ...



MICHEL CADEZ & NADINE JOLY
Le 1er octobre



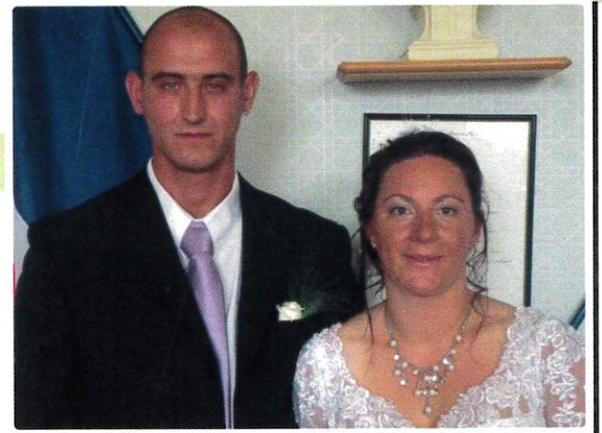
NICOLAS BERTIN & LAËTITIA DEPRETZ
Le 30 juillet



**JEAN-MICHEL MICHALICKI
& BRIGITTE ZAICH**
Le 25 juin



**FRÉDÉRIC HULO
& CÉLINE LECLERCQ**
Le 20 août



DIMITRI DUFOSSÉ & SONIA BOULET
Le 13 août



**JEAN-FRANÇOIS GALLOIS
& STÉPHANIE LECIGNE**
Le 20 août



**JEAN DUEZ
& MADELEINE VERDIN**
Le 26 novembre



**ERIC VANNEUVILLE
& HONGJIE XHANG**
Le 22 octobre

N.B. : pour des raisons d'impression et de distribution, les événements figurant dans cette rubrique « Etat civil » démarrent au 16 décembre 2010 et s'arrêtent au 15 décembre 2011.

Ils nous ont quittés...

Charles PRUVOST

Le 16 décembre à Helfaut, 78 ans

Yvonne CROWYN veuve DANDEL

Le 23 octobre à Helfaut, 78 ans

André MOURET

Le 3 janvier à Mametz, 57 ans

Christian VAN VLIERBERGHE

Le 13 novembre à Mametz, 68 ans

Jean-Marie DACQUIN

Le 18 janvier à Mametz, 84 ans

Alexandre DELATTRE

Le 4 février à Helfaut, 77 ans

Marcel DANEL

Le 19 avril à Mametz, 89 ans

André WIMEZ

Le 22 avril à Mametz, 76 ans

Nicole LEPRETRE épouse DUFOSSE

Le 2 mai à Helfaut, 61 ans

Paule COUDEVILLE veuve SPYCKERELLE

Le 29 mai à Mametz, 89 ans

Clément ALLOUCHERY

Le 19 juin à Helfaut, 81 ans

Marceau DENIS

Le 15 juillet à Helfaut, 90 ans

Henri CADART

Le 22 septembre à Epône, 85 ans

Syr BIALLAIS

Le 3 octobre à Lille, 73 ans

Marguerite DEBUIRE veuve DELMAIRE

Le 9 octobre à Aire-sur-la-Lys, 99 ans



Calendrier des Fêtes

2012

JANVIER

- Samedi 7** *Salle du Millénium* **VŒUX MUNICIPAUX** à 19 heures
- Vendredi 13** *Local des associations* **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** des ACPG-CATM-TOE Veuves de Mametz/Rebecques
- Vendredi 27** *Local des associations* **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** des Carabiniers de Mametz

FEVRIER

- Samedi 4** *Salle du Millénium* **THÉÂTRE** au profit du C.C.A.S. de Mametz
- Samedi 11** *Salle du Millénium* **SOIRÉE COSTUMÉE** de l'Association des Parents d'Elèves
- Vendredi 17** *Salle du Millénium* **REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES ILLUMINATIONS DE NOËL**
- Samedi 25** *Salle du Millénium* **SOIRÉE FAMILIALE** de la Truite Mametzienne

MARS

- Samedi 3** *Salle du Millénium* **REPAS DANSANT** des ACPG-CATM-TOE Veuves de Mametz/Rebecques
- Mardi 6** *Salle du Millénium* **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** du Club du 3ème Âge à 15 heures
- Samedi 10** *Salle du Millénium* **LOTO** de l'Entente Sportive Mametz/Rebecques
- Lundi 19** **COMMÉMORATION DU 19 MARS & DÉPÔT DE GERBES** au Monument aux Morts de Mametz à 18 heures
- Samedi 24** *Salle du Millénium* **REPAS** des Carabiniers de Mametz

AVRIL

- Sam. 7 & Dim. 8** **FÊTE DE LA MOTO** des Copains d'Abord
- Lundi 9** **CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES** à la Sauvagine
- Samedi 14** *Salle du Millénium* **REPAS** de Mametz Gym Form'
- Dimanche 22** *Salle du Millénium* **ELECTION PRÉSIDENTIELLE**
- Dimanche 29** *Salle du Millénium* **GEAI DE MAMETZ**
- Lundi 30** *Salle de Rebecques* **TIR INTER SOCIÉTÉS** des Carabiniers de Mametz
- Lundi 30** *Salle de Rebecques* **COUSCOUS** de l'E. S. Mametz-Rebecques

MAI

Samedi 5 *Salle du Millénium*

Dimanche 6 *Salle du Millénium*

Mardi 8

Samedi 12 *Salle du Millénium*

Jeudi 17

REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE & DÉPÔT DE GERBES

BANQUET du Club du 3ème Âge

GEAI DE MARTHES

RANDONNÉE PÉDESTRE & BREVET CYCLO

TIR INTER SOCIÉTÉS & REPAS CHAMPÊTRE des Carabiniers de Marthes

Vendredi 25

JOURNÉE DE PÊCHE de l'Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers de Mametz

Dimanche 27

GEAI DE CRECQUES

TIR INTER SOCIÉTÉS des Carabiniers de Crecques

REMISE DE TRUITES EN RIVIÈRE POUR LES ENFANTS DE LA COMMUNE par la Truite Mametzienne

JUIN

Dimanche 10 *Salle du Millénium*

Samedi 16 *Salle paroissiale*

Dimanche 17 *Salle du Millénium*

Samedi 23 *Salle du Millénium*

Dimanche 24 *Stade A. Delannoy*

ELECTIONS LÉGISLATIVES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'E. S. Mametz-Rebecques

ELECTIONS LEGISLATIVES

FÊTE DE L'ÉCOLE

TOURNOI DE SIXTE JULIEN ZOBEL

JUILLET

Dimanche 1er

Mardi 3 *Grand'rue*

Vendredi 13 *Salle du Millénium*

Samedi 14 *Salle du Millénium*

Dimanche 15 *Stand à Crecques*

BROCANTE

PASSAGE DU TOUR DE FRANCE (vers 14 heures)

BAL POPULAIRE & FEU D'ARTIFICES

FÊTE NATIONALE & ANIMATIONS POUR LES ENFANTS

BALL-TRAP de la Société de Chasse de Crecques

AOÛT

PAS DE MANIFESTATION PREVUE AU MOIS D'AOÛT

SEPTEMBRE

Samedi 1er Place du rietz

Dimanche 2

Rupro

Samedi 8 Salle du Millénium

Dimanche 9

S. 8 & D. 9

Samedi 15 Salle paroissiale

Sam. 15 & Dim.16

Dimanche 16

Dimanche 23 Salle du Millénium

BROCANTE de l'Association des Parents d'élèves

DUCASSE DE MARTHES

APÉRITIF, VENTE DE PÂTISSERIES par la Paroisse Ste Anne

BALL COUNTRY au profit du C.C.A.S. de Mametz

DUCASSE DE MAMETZ

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE LA PÊCHE AU COUP

SUR LES DEUX ÉTANGS

RANDO CARTO par l'E. S. Mametz-Rebecques

JOURNÉES DU PATRIMOINE

DUCASSE DE CRECQUES

EXPOSITION DE PEINTURES

OCTOBRE

Samedi 6 Local des associations

Dimanche 28 Salle du Millénium

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'A.P.E.

REPAS DES AÎNÉS DE LA COMMUNE

NOVEMBRE

Dimanche 11

Rebecques

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE & DÉPÔT DE GERBES

au Monument aux Morts

REPAS des ACPG-CATM-TOE Veuves
de Mametz/Rebecques

Samedi 17 Salle du Millénium

MOULES FRITES de l'E.S. Mametz/Rebecques

Vendredi 23 Local des associations

CALENDRIER DES FÊTES 2013

Samedi 24

COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Samedi 24 Salle du Millénium

LOTO des Anciens Combattants

Vendredi 30 Salle paroissiale

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la Truite Mametzienne

DECEMBRE

Dimanche 2

REPAS de l'Amicale des Anciens
Sapeurs Pompiers de Mametz

Mercredi 5 Mametz

DÉPÔT DE GERBES au Monument aux Morts

V. 7, S. 8, D. 9 Salle du Millénium

MARCHÉ DE NOËL par « Un plus pour Mametz »

Mardi 11 Salle du Millénium

GOÛTER DE NOËL du Club du 3ème Âge

Samedi 15 Salle paroissiale

NOËL DES JEUNES DU FOOT de l'E. S. Mametz-Rebecques

Jeudi 20 Salle du Millénium

ARBRE DE NOËL DE LA COMMUNE

Janvier 2013

Samedi 5 Salle du Millénium **VŒUX MUNICIPAUX** à partir de 19 heures

